

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014



NOTRE PROJET ASSOCIATIF	p.3
NOS ÉVÉNEMENTS-CLÉS 2014	p.6
NOS ACTIONS SUR LE TERRAIN	p.8
L'éducation	p.8
La santé & la nutrition	p.13
La protection contre les abus	p.14
Le développement communautaire	p.14
LE RÉSEAU PARTAGE LAMAKO	p.16
NOS PARTENAIRES	p.18
En Afrique	p.19
En Amérique Latine	p.22
En Asie	p.24
Aux Caraïbes	p.28
En Europe	p.29
Au Moyen-Orient	p.30
NOS RESSOURCES HUMAINES	p.31
La gouvernance	p.31
L'équipe salariée	p.32
Le réseau bénévole	p.33
NOS ASSOCIATIONS AFFILIÉES	p.34
NOTRE RAPPORT FINANCIER	p.37
NOTRE ORGANIGRAMME	p.47

Association de solidarité internationale
Fondée en 1973, régie par la loi 1901.
Reconnue d'utilité publique, pouvant recevoir les legs, les
donations et les assurances-vie.



Partage
40, rue Vivenel - B.P. 70311
60203 COMPIEGNE cedex
Tél. 03 44 20 92 92

E-mail : info@partage.org

www.partage.org
www.facebook.com/associationpartage
www.youtube.com/partagefrance

LE MOT DU PRÉSIDENT

J'ai annoncé l'an dernier un plan d'action ambitieux pour faire face à la baisse de nos ressources de collecte et consolider le soutien à nos partenaires. Ce plan d'orientation stratégique engagé, en 2014, s'étend sur trois années. Il est issu d'une réflexion collaborative impliquant l'équipe et le conseil d'administration. Il repose sur quatre axes principaux :

- Renforcer la pertinence de notre mission sociale en optimisant notre stratégie de partenariat et nos capacités d'appui aux partenaires,
- Communiquer de façon claire, lisible et engagée pour défendre notre mission sociale,
- Nous ouvrir à de nouvelles sources de financement en renouvelant notre offre et en ciblant des publics diversifiés,
- Moderniser et rationaliser notre organisation et notre mode de fonctionnement pour gagner en efficacité au service de notre mission sociale.

Ce plan traduit une volonté forte ; nous y investissons des moyens significatifs, en mobilisant une partie de nos réserves. Si les premiers résultats sont encourageants, les années à venir seront décisives pour notre association, en fonction de la dynamique que nous saurons maintenir et développer.

Je vous remercie encore une fois pour votre confiance, votre engagement et votre fidélité au service des enfants, à travers Partage.

Pascal Ponty
Président



PARTAGE

AVEC LES ENFANTS DU MONDE

Partage est une association de solidarité internationale aconfessionnelle et apolitique, créée en 1973 pour venir en aide aux enfants victimes de la guerre du Vietnam. Elle soutient des projets de développement auprès des enfants les plus défavorisés à travers le monde.

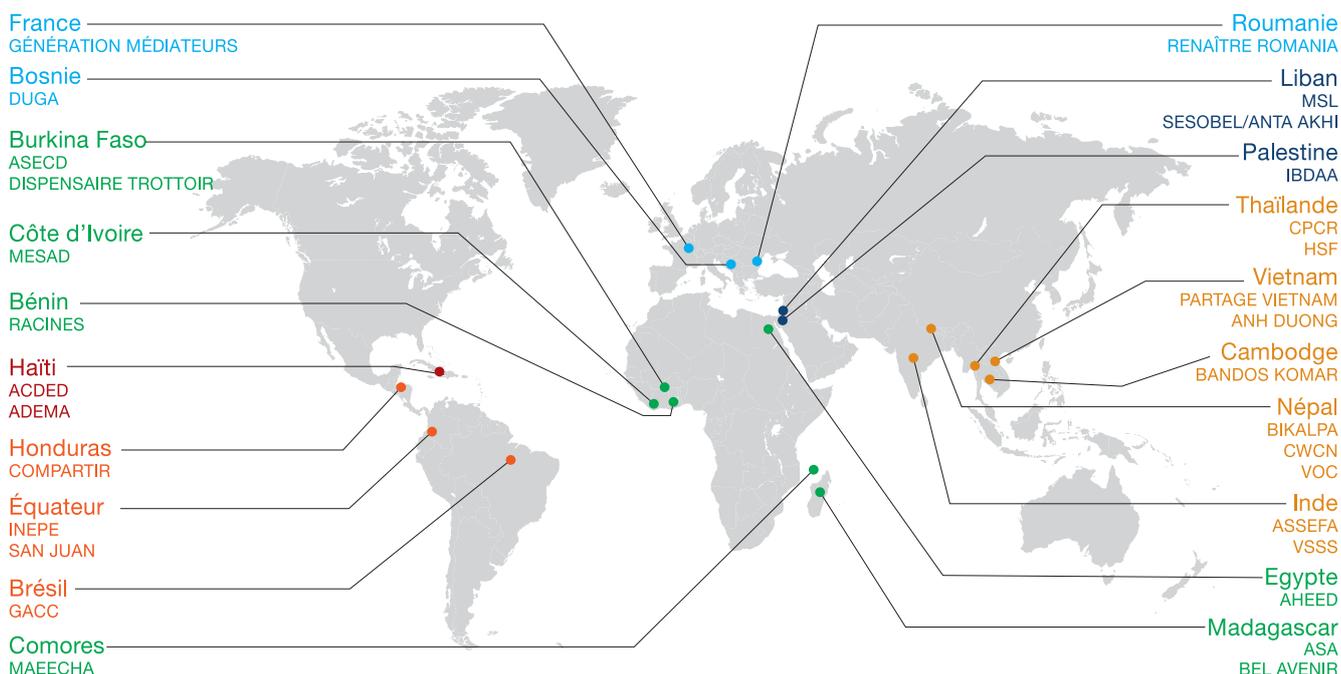
Partage a fait le choix d'apporter un appui aux associations locales expertes de l'aide à l'enfance. Leurs connaissances des besoins des enfants qu'elles côtoient chaque jour, garantissent que les actions menées répondent au mieux aux réalités du terrain et aident efficacement les enfants et leur communauté dans le respect de leurs droits fondamentaux.

2014

en quelques chiffres

- ▶ 41 ans d'existence
- ▶ Près de 800 000 bénéficiaires
- ▶ 30 associations-partenaires locales
 - ▶ Dans 20 pays
 - ▶ 25 000 parrains & donateurs
 - ▶ 14 associations affiliées en France
 - ▶ 500 bénévoles
- ▶ Conseil d'administration de 11 membres
 - ▶ 22 salariés (en ETP au 31/12/2014)
 - ▶ 8,7 M€ de budget

Nos zones d'interventions



Notre mission

Notre mission est d'aider les enfants du monde à grandir dignement. Partage soutient des actions qui permettent de lever les freins au développement global de l'enfant, afin qu'il puisse être éduqué, soigné, protégé, tout en accompagnant le développement de sa communauté. Partage travaille dans 4 domaines d'actions : **éducation, santé et alimentation, protection contre les abus et développement communautaire.**



En s'inscrivant dans la durée, notre action permet de changer des destins. Enfin, elle vise l'enfant mais bénéficie à l'ensemble de sa communauté.

Nos valeurs

Le **partage** est la valeur fondatrice de notre association et de notre réseau de solidarité où chacun donne et reçoit. C'est un réseau d'échanges, de fédération d'énergies, de compétences et d'**engagements** de chacun. Nous mettons tout en œuvre pour combattre l'injustice et la violence qui frappent les enfants en permettant la mise en place d'actions de terrain pertinentes et inscrites dans la durée.

Chaque action de terrain entreprise est fondée sur l'**écoute des besoins des enfants** et de leurs communautés. A notre sens, le **respect de la culture et de l'environnement** des enfants est une valeur fondamentale.

Notre réseau de solidarité est avant tout à visage humain, entre des personnes qui se connaissent, qui sont en lien. Le parrainage, notamment, repose sur cette connaissance mutuelle et réciproque entre les parrains et les enfants bénéficiaires.



Notre force

UN RÉSEAU INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ

Partage favorise une dynamique commune entre tous les membres de son réseau international de solidarité : les parrains, les donateurs, les bénévoles, les partenaires locaux, et bien sûr, les enfants et leurs communautés.

PARTAGE LAMAKO

Les associations soutenues par Partage mettent en œuvre des programmes de développement répondant à des principes :

- Une approche globale et à long terme de l'épanouissement de l'enfant ;
- Le développement et la valorisation des compétences locales ;
- Le respect des valeurs de chaque pays ;
- La rigueur et la transparence dans l'emploi des fonds.

Ces associations partenaires et Partage, réunies au sein du réseau **Partage Lamako**, échangent sur leurs bonnes pratiques et mettent en place des actions pour continuellement améliorer l'aide à l'enfance démunie. **Ce réseau est un formidable démultiplicateur de savoirs expérimentés au service des enfants.**

Notre mode de fonctionnement

Les ressources de Partage proviennent à près de 98 % de personnes privées (particuliers ou entreprises) via le parrainage d'enfants, le parrainage d'actions, les dons et les legs. Cela garantit à Partage une totale indépendance dans le choix de ses actions et de ses partenaires. Partage a recours, sur des projets spécifiques, à des subventions publiques et du mécénat.

Partage est membre du Comité de la Charte - Don En Confiance, qui a renouvelé son agrément pour 3 ans en 2013. Pour une totale transparence envers ses parrains et donateurs, la comptabilité est soumise chaque année au contrôle d'un commissaire aux comptes désigné par l'Assemblée Générale des adhérents.

L'association est gérée par un Conseil d'Administration bénévole. Une équipe de salariés permanents assure le suivi des partenariats et des programmes, les relations avec les parrains et donateurs, la communication, la recherche de fonds, l'animation des bénévoles et le suivi financier (*organigramme p.47*).

Partage s'appuie également sur un réseau bénévole en régions. Composé de bénévoles regroupés en Associations Affiliées, il a pour mission de favoriser, promouvoir et étendre l'action de Partage. De plus, une centaine de bénévoles apporte une aide régulière au siège de Partage. ■



Mars

Naissance d'un nouveau réseau au sein de Partage Lamako

Suite à la rencontre sur la recherche de financements locaux d'avril au Honduras, nos partenaires d'Amérique Latine (Compartir, GACC, INEPE et San Juan) ont décidé de développer leurs échanges par la création d'un nouveau réseau. A l'issue d'un vote, ils ont choisi de l'appeler ALDIN (Alianza Latinoamericana por el Desarrollo Integral de la Niñez / Alliance Latino-américaine Pour le développement global de l'enfance).

Mai

Partage Aube en Roumanie

Dans le cadre d'un voyage en Roumanie, une douzaine de bénévoles de Partage Aube a rendu visite à notre partenaire Renaître Romania. Ils ont pu rencontrer l'équipe, les familles bénéficiaires et apprécier le centre de jour pour enfants qu'ils ont contribué à rénover.

Une vidéo de cette visite est disponible sur notre chaîne YouTube : <http://urlz.fr/1Qap>



Mai

Maecha mobilise les Comoriens pour les jeunes nigérianes enlevées

Répondant à l'appel à mobilisation de la population par notre partenaire comorien, des milliers de jeunes élèves, parents, enseignants et autorités ont participé à une marche de protestation contre l'enlèvement, la séquestration et la menace de vente de plus de 200 jeunes filles au Nigeria par la secte islamique Boko Haram.



Juin

Course des Héros à Lyon & à Paris

La Course des Héros est un événement sportif et solidaire qui permet aux associations de collecter des fonds par l'intermédiaire de coureurs engagés à leurs côtés. Cette année, 9 coureurs ont porté les couleurs de Partage à Lyon et à Paris. Nos Héros ont permis de collecter 4 000 euros pour l'INEPE, un de nos partenaires en Equateur.

Juin

Les parrains se mobilisent pour IBDA

L'armée israélienne a investi le camp de Dheisheh dans le cadre d'une opération visant à retrouver 3 jeunes israéliens disparus. Les soldats se sont introduits dans les locaux d'IBDAA causant de nombreuses dégradations. Un appel à don auprès des parrains IBDA a permis de transférer, à notre partenaire palestinien, les fonds nécessaires à la remise en état des locaux et au rachat du matériel informatique confisqué par l'armée.

Juillet

Naissance de Partage Isère

Une nouvelle antenne locale bénévole a été créée renforçant, ainsi, notre réseau en France. Sa première initiative, tenue d'un stand sur 2 marchés de Noël, a permis de collecter des fonds pour financer le programme de soutien scolaire de notre partenaire burkinabè, le Dispensaire Trottoir.



Septembre

Lancement du PRISME

Le RAEE (Réseau Afrique Enfance Epanouie) représenté par nos partenaires locaux Maeecha (Union des Comores), Mesad (Côte d'Ivoire), ASA (Madagascar) a intégré avec Partage, le Programme PRISME. Ce collectif de 14 ONG animé par le F3E (Fonds pour la promotion des Études préalables, des Études transversales et Évaluations) et financé par l'AFD (Agence Française de Développement) vise à expérimenter des méthodologies innovantes pour planifier, suivre et évaluer des processus de changement.



Octobre

Partage Vendée obtient le Label du Défenseur des Droits

Le 25 octobre, Partage Vendée a organisé une soirée « Destination Abidjan » sur Les enjeux de l'éducation en Côte d'Ivoire, suivie d'un dîner ivoirien puis d'une pièce de théâtre sur les Droits de l'Enfant « Le rapport des enfants sur l'état du monde » de S. Cotton. Cet événement couronné d'un franc succès a obtenu le label dédié à la célébration du 25^e anniversaire de la CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant).



Novembre

Lancement de notre nouveau site internet

Afin d'être en phase avec notre stratégie et de répondre aux nouveaux modes d'utilisation ainsi qu'aux nouvelles technologies, nous avons travaillé sur la structure de notre site internet, sa navigation et son arborescence. Ce nouveau site au design « responsive » permet un affichage adaptable automatiquement à la taille de l'appareil connecté (smartphone, tablette...) optimisant notre communication digitale.

Décembre

Agissons pour l'application de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE)

En octobre, nous lançons une pétition en ligne pour la mobilisation et l'application de la CIDE. Au 31 décembre, elle réunissait plus de 18 000 signatures !





NOS ACTIONS SUR LE TERRAIN

Fidèles à notre mission, nos actions s'articulent autour des quatre axes qui nous semblent nécessaires au développement global de l'enfant : l'éducation, la santé et l'alimentation, la protection contre les abus et le développement communautaire.



L'éducation

Pour nous, l'éducation des enfants est la première des priorités. Elle ne consiste pas seulement à acquérir les connaissances académiques, mais également à encourager chez chaque enfant la curiosité, la créativité, le développement des compétences et l'épanouissement. Le développement de l'enfant est à la fois physique, psychologique, affectif et social. Ainsi, nous soutenons des crèches, des écoles, des centres de formation professionnelle, des actions de soutien scolaire, d'éducation informelle, de formation des enseignants et des activités socio-culturelles... Nous favorisons l'enseignement de la non-violence, de la paix et de la citoyenneté.

MATERNELLE/PETITE ENFANCE

En Equateur, la Fondation **SAN JUAN** de Jerusalén à Quito est un espace de prise en charge des enfants atteints d'Infirmité Motrice Cérébrale (IMC). Si une grande partie du travail de l'équipe de San Juan est réalisée au niveau thérapeutique (kinésithérapie, orthophonie, ergothérapie...), le centre dispose également de 3 classes de maternelle qui accueillent des enfants âgés de 3 à 5 ans. L'objectif est de faciliter la future intégration de ces enfants dans le système scolaire « classique ». Pour cette raison, des enfants atteints d'IMC et des enfants sans handicap peuvent être inscrits dans les classes de maternelle de San Juan. En 2014, 30 enfants ont ainsi été scolarisés à San Juan.



« ... J'ai commencé à travailler au Dispensaire Trottoir en août 2013 avec les enfants pris en charge par l'association ainsi que leurs parents ou tuteurs. Mon rôle ne consiste pas uniquement à recevoir les enfants et leurs familles mais aussi aller à la rencontre des responsables d'établissements dans lesquels sont inscrits nos élèves. J'ai l'opportunité d'échanger régulièrement avec les instituteurs, les surveillants, les professeurs principaux. L'encadrement des enfants est une véritable passion pour moi. Le fait de m'occuper d'eux à travers la rédaction des lettres, le contact direct avec eux au travers de la discussion me permet de m'épanouir et de mieux les connaître. Il en est de même pour tout public venant en quête d'information ou d'un quelconque soutien... »

Traore Natio Fatoumata
Responsable du parrainage
au Dispensaire Trottoir

En Union des Comores, **MAEECHA** œuvre à la scolarisation des tout-petits en favorisant leur inscription dans des écoles communautaires publiques. En début d'année, 865 enfants bénéficient d'une dotation en kit de fournitures scolaires composée de cahiers, de stylos, d'ardoise et de crayons. Ces kits permettent aux élèves de travailler dans de bonnes conditions. Les 347 enseignants de ces écoles maternelles sont également dotés d'un kit et bénéficient d'une formation renforçant leurs compétences pédagogiques et pédo-psychologiques. Ces formations sont indispensables pour accompagner la volonté de l'Etat d'intégrer effectivement l'éducation pré-scolaire, longtemps délaissée au secteur privé.

Au Burkina Faso, le **DISPENSARE TROTTOIR** offre à 150 enfants de Bobo-Dioulasso l'accès à une éducation pré-scolaire de qualité. Répartis en 3 classes et encadrés par des monitrices et des aides-monitrices solidement formées, les élèves du Centre d'Veuil et d'Education Préscolaire « Safièlba » participent également à des activités socio culturelles, comme des sorties à l'Institut Français de Bobo-Dioulasso. Ces sorties sont très bénéfiques pour ces élèves car elles

leur permettent de sortir de leur cadre de vie et de découvrir de nouveaux lieux. Le Dispensaire Trottoir a notamment organisé, en partenariat avec l'Institut Français, un spectacle théâtral dénommé « Danse en papier » auquel les enfants de maternelle ont activement participé. La prestation a été suivie avec beaucoup d'attention et d'intérêt. Ce spectacle d'expression corporelle évoquait l'immigration clandestine d'Africains vers l'Europe, et montrait l'importance du papier dans toutes les démarches administratives (acte de naissance, inscription à l'école, obtention de diplôme, permis de conduire, papiers d'identité, etc....).

Au Bénin, **RACINES** soutient 10 écoles maternelles communautaires dans le département des Collines. Ainsi ce sont 716 enfants qui bénéficient d'un apprentissage adapté aux tout-petits. Racines permet le suivi et la formation des éducateurs par des séances de réflexion sur des thèmes comme « le rôle de l'éducateur dans la mise en confiance de l'enfant et de ses parents » ou « le graphisme en maternelle » ou « l'hygiène corporelle des enfants : la responsabilité des parents et des éducateurs ». Le suivi régulier effectué par l'équipe de Racines dans les écoles permet de s'assurer de la propreté des écoles, d'appuyer le personnel des maternelles dans ses tâches administratives en association avec les comités de gestion. Pour permettre aux enfants de découvrir leur milieu, Racines a organisé 13 sorties éducatives comme la rencontre de personnalités du village ou la visite de lieux emblématiques et importants dans la vie quotidienne : marché, champs, centre de santé...

ACCÈS À L'ÉDUCATION

En parallèle à la distribution de bourses qui a concerné 782 enfants sur 2014, Partage et **PARTAGE VIETNAM** (PVN) ont réalisé une 3^e mission exploratoire avec l'objectif à terme de travailler essentiellement avec des associations locales vietnamiennes : le démarrage d'un pré-partenariat avec l'association Ho Chi Minh Child Welfare Association (HCWA) a ainsi été validé en 2014 et le démarrage de la période de première collaboration est prévu pour 2015. HCWA concentre ses activités à Ho Chi Minh Ville (HCMV) sur les enfants et les familles vulnérables immigrées souvent issues des provinces du sud du Vietnam (environ 30 % de la population totale de HCMV est composée de migrants et en majorité des femmes). Les actions d'intervention communautaire et d'éducation alternative favorisent l'intégration des familles et des enfants.

Toujours au Vietnam, à Long My et Phung Hiep, le programme d'éducation de notre partenaire **ANH DUONG** a permis de sensibiliser plus de 1 770 élèves à l'éducation sexuelle et à l'égalité des genres. Une nette amélioration des connaissances des jeunes filles sur les problèmes de trafic et d'exploitation a pu être constatée. Dans les écoles, 2014 a été marqué par l'amélioration des infrastructures, notamment la construction de cours de récréation (dans 2 écoles), de toilettes (dans 2 écoles) et de salles informatiques (dans une école).

Dans le Nord-Ouest d'Haïti, l'offre scolaire dans l'Arrondissement du Môle St Nicolas, où intervient notre partenaire haïtien **ADEMA**, est caractérisée par la prédominance du secteur non public : 84,4 % des écoles primaires sont privées et réclament donc le paiement de frais de scolarité. Ainsi, les enfants en situation de grande vulnérabilité (orphelins, enfants placés en domesticité, abandonnés, issus de familles très démunies...) ne sont pour la plupart pas scolarisés, leur famille d'accueil ne pouvant ou ne voulant pas payer les frais de scolarité, acheter les fournitures scolaires et l'uniforme nécessaires pour aller à l'école. Pour remédier à cette situation, les enfants les plus démunis sont identifiés par les psychologues du programme Education ADEMA



qui prend alors en charge tout ou une partie des frais de scolarité. En septembre 2014, 1 924 kits de fournitures scolaires et 641 uniformes ont ainsi été distribués.

Au Burkina Faso, le financement des frais de scolarité et la distribution d'un kit scolaire à chaque enfant pris en charge par notre partenaire **ASECD** a permis l'accès à la scolarisation de 553 enfants, dans des écoles primaires et des collèges de Ouagadougou.

Notre partenaire cambodgien **BANDOS KOMAR** a, quant à lui, mis en œuvre des projets dans 3 provinces distinctes du Cambodge (Pursat, Siem Reap et Kandal) permettant d'améliorer l'accès et la qualité de l'éducation dans 20 écoles primaires et 24 maternelles. Bandos Komar a notamment réhabilité des infrastructures (clôtures, salles de classe, bibliothèques, cours de récréation) dans 6 écoles primaires avec la participation des communautés qui ont contribué pour la main d'œuvre non qualifiée ainsi que pour l'acheminement des matériaux de construction. Bandos Komar a distribué 2 606 kits scolaires (uniformes et matériel pédagogique) aux enfants les plus vulnérables des écoles soutenues. De plus, l'association a formé les enseignants des 20 écoles primaires sur des méthodes pédagogiques ainsi que sur la production de matériel didactique.

En Côte d'Ivoire, à travers le projet Amboca, le **MESAD** participe à la promotion des droits de l'enfant en favorisant leur accès à l'école. Dans le quartier précaire de Vridi3, situé sur la zone portuaire d'Abidjan, les enfants à scolariser sont environ au nombre de 10 000. Avant la mise en place du projet et le soutien du MESAD, seuls 464 enfants bénéficiaient d'un accès à l'unique école publique, aujourd'hui 771 élèves peuvent y être accueillis. Si les efforts restent immenses, le MESAD a su insuffler une dynamique auprès des parents et de la communauté qui met en œuvre des stratégies pour construire elle-même des salles de classe.

A Madagascar, dans la région du Bongolava, l'**ASA** a facilité l'accès à l'éducation de 1 811 élèves, soit 1 439 en primaire et 372 en collège, scolarisés dans les écoles de la zone de migration. Ces enfants font partie des familles autrefois désœuvrées de la capitale et désormais installées et accompagnées en zone rurale pour un épanouissement global. Notre partenaire malgache a distribué des kits scolaires aux enfants bénéficiaires, souvent issus de familles trop démunies pour faire face au coût des fournitures.



QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

Notre partenaire indien **ASSEFA** promeut une éducation de qualité dans les écoles de 2 zones d'intervention dans l'Etat du Tamil Nadu : 19 écoles à Uthiramerur et 6 écoles sur la Zone Côtière (Cuddalore), soit près de 4 400 élèves en 2014. L'un des facteurs de la réussite des écoles gérées par l'ASSEFA est le système de l'évaluation continue combinée à des activités extra-scolaires (danse, ateliers sur la non-violence...). Ainsi, à Uthiramerur, en moyenne 82 % des élèves ont progressé dans leurs apprentissages en langues et mathématiques (70 % sur la Zone Côtière). Une plus grande participation communautaire a été constatée avec la prise en charge, par les ressources locales, d'environ 50 % des dépenses liées aux écoles. Cela confirme la bonne marche du processus de désengagement commencé en 2012 avec Partage.

En Haïti, l'**ACDED** accompagne 14 écoles des communes de Marigot, Cayes-Jacmel et Jacmel pour permettre à 4 400 enfants d'accéder à un enseignement de qualité. En 2014, l'ACDED a réalisé, comme chaque année, des sessions de formation pendant les vacances d'été pour les enseignants de ces 14 écoles. Au niveau du primaire, compte tenu des difficultés rencontrées par les enseignants dans le processus d'enseignement-apprentissage du français, la « communication française » a fait l'objet de deux semaines de formation. 66 enseignants y ont participé. 27 nouveaux

maîtres ont également bénéficié d'une semaine de formation spécifique sur l'utilisation du programme détaillé et du cahier de progression, la préparation de leçons et la présentation des séquences pédagogiques.

A la suite de la promulgation de la loi organisant l'éducation, le nombre d'écoles gérées par notre partenaire égyptien **AHEED** a atteint 35 écoles. Cette loi définit de nouvelles normes pour que les écoles améliorent la qualité de l'éducation, afin de mieux répondre aux besoins des communautés locales. Ainsi, à travers ses programmes d'éducation formelle, l'AHEED fournit chaque année une formation primaire de haute qualité visant à développer la compétence intellectuelle, physique, sociale et émotionnelle. Au-delà du travail direct avec les enfants, l'association poursuit son objectif : « l'éducation d'un élève brillant nécessite la présence d'un instituteur remarquable » et attache donc une attention particulière à la formation de son corps enseignant. L'équipe de l'AHEED travaille en permanence à la qualification et l'accréditation de ses écoles.

A Quito, en plus d'assurer la scolarisation de plus de 600 enfants de 1 à 18 ans, notre partenaire équatorien **INEPE** forme des enseignants au sein de son unité et à travers des modules d'enseignement à distance. Les méthodes pédagogiques innovantes de l'INEPE basées sur les principes de l'Education Populaire ont été développées par l'équipe de notre partenaire et enrichies par près de 25 ans de travail auprès des enfants. Grâce à ces formations, l'expérience éducative exemplaire INEPE se transmet à d'autres institutions et pourra ainsi profiter à des milliers d'enfants.

EXTRA-SCOLAIRE

Au sein du camp de réfugiés de Dheisheh en Cisjordanie, la bibliothèque de notre partenaire palestinien **IBDAA** est ouverte 6 jours/7 aux enfants et à leur famille. S'il est bien sûr possible d'y emprunter des livres, les enfants du camp y viennent surtout pour participer aux nombreuses activités organisées par l'équipe d'animation de la bibliothèque. En 2014, 100 enfants répartis en plusieurs groupes se sont réunis deux fois par semaine pour faire du théâtre, de la musique, des activités manuelles ou autour de la lecture, discuter de sujet de société, voir des documentaires... Des sorties et activités festives sont aussi organisées plusieurs fois dans l'année pour les enfants participant aux activités de la bibliothèque. Ainsi, cette année, les enfants se sont rendus avec leurs parents au Aush Ghrab Park à Beit Sahour où ils ont pu profiter d'une journée de loisirs en famille. Une autre sortie a été organisée au Collège agricole d'Arroub, au cours de laquelle les enfants ont pu découvrir cet établissement et se familiariser avec l'agriculture ainsi que l'élevage. Par ailleurs, pour fêter les 20 ans de l'association, les enfants de la chorale ainsi que 2 troupes de danse d'IBDAA se sont produits devant 3 000 spectateurs sur la scène de l'amphithéâtre de l'Université de Bethléem.

Au Honduras, dans 3 quartiers défavorisés de Tegucigalpa, la capitale, l'association **COMPARTIR** propose, en plus du soutien scolaire, des activités extra-scolaires aux enfants et aux jeunes. En 2014, des activités aussi diverses que le théâtre, la flûte à bec, le chant, la danse folklorique, le dessin, la peinture, l'informatique, le sport... leur ont été proposées. Ces activités permettent aux enfants et aux jeunes, qui vivent dans des quartiers très violents, d'accéder à la culture et d'avoir des moments de loisirs. L'équipe de COMPARTIR profite de chaque activité pour en faire un moment éducatif, discuter avec les enfants de leur vie quotidienne, leur enseigner des valeurs d'écoute, de partage, de respect... Ce sont pour la plupart des



volontaires, souvent anciens bénéficiaires de Partager, encadrés par les éducateurs de Partager, qui animent ces activités. Ils veulent transmettre ce qu'ils ont reçu étant plus jeunes et contribuer ainsi à l'amélioration de la vie au sein de leur communauté. En 2014, 2 188 enfants et jeunes ont participé régulièrement aux activités extra-scolaires de Partager.

Par leur action au cœur des quartiers les plus meurtris de Beyrouth, dû au contexte sécuritaire actuel, le centre du **MOUVEMENT SOCIAL**

LIBANAIS (MSL) représente un des rares havres de paix pour les enfants qu'il accueille. Bien que touchés à deux reprises en 2014 par des explosions voisines, l'association a fait son maximum pour assurer les activités et sorties pour les enfants. En effet, les activités extra-scolaires offertes aux enfants du MSL (camps de vacances, activités ludiques, soutien...) leur permettent, non seulement de sortir de leur quotidien de violence et d'insécurité, mais sont aussi un moyen pour l'association d'accompagner et d'encourager les enfants à améliorer leur niveau et leur participation à l'école.

Dans la région de Tuléar, au sud de Madagascar, notre partenaire **BEL AVENIR** a finalisé les travaux de l'école maternelle, permettant l'accès au préscolaire à 142 élèves âgés de 5 ans en moyenne, ainsi que celle de la salle polyvalente qui offre un espace d'étude et de réunion, pour les 1 030 élèves de l'école et l'équipe éducative. En outre, les enfants des programmes

bénéficient d'activités extra-scolaires nécessaires à leur bon

développement. Les animateurs sportifs se rendent ainsi chaque jour de la semaine à tour de rôle à l'école des Salines afin de proposer aux classes des activités sportives. Les élèves sont également sensibilisés à la musique. Certains d'entre eux ont rejoint les rangs du Centre d'Arts et Musique en participant aux activités qu'il propose (fanfare, capoeira,...). Depuis la rentrée 2014, des animateurs socio-sportifs viennent également animer des ateliers sportifs aux élèves du primaire à raison d'une demi-heure en demi-groupe par semaine. Ces animations permettent aux enfants de découvrir la motricité et allègent les groupes classe pour les enseignants. Des sorties pédagogiques ont aussi été organisées afin de permettre aux enfants de découvrir leur environnement, comme la mangrove, la plage, l'arboretum... A partir de ces sorties, des activités artistiques ont été mises en place et les enfants ont pu utiliser différents matériaux pour laisser libre court à leur créativité. Deux fois par semaine, le cinéma mobile offre le visionnage de films d'animations qui touchent tout le quartier et les animateurs du Centre d'Arts et de Musique viennent proposer des cours de capoeira et de musique aux enfants.

PROMOTION DE LA NON-VIOLENCE / ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Au Népal, dans la vallée de Katmandou, **BIKALPA** intervient auprès des enfants, particulièrement les filles, et les familles vulnérables à travers les programmes d'éducation alternative et d'éducation pour la paix. Le programme d'éducation alternative facilite l'accès des enfants au système d'éducation formel par un travail d'accompagnement des familles et par des activités éducatives, dont l'Ecole Mobile dans 2 quartiers de Katmandou. En 2014, ce programme a touché environ 1 610 enfants et adultes. Concernant le programme d'éducation pour la paix, BIKALPA a renforcé

... actuellement étudiant à l'université, 3^e année en gestion, je suis né dans un quartier populaire à Jnah, au Liban, dans une famille de 6 personnes. En dépit de nos faibles ressources financières, mes parents ont donné la priorité à l'éducation pour que je puisse avoir un avenir meilleur. Ma mère aidait parfois la Maternelle de Jnah et connaissait le programme de parrainage en partenariat avec Partager. Ainsi elle m'a inscrit à la Maternelle en petite section en 1998. Je me rappelle encore les leçons des éducatrices et elles nous traitaient d'une façon humaine... J'y étais protégé de tous les méfaits de la rue. Outre l'aide dans les études, je participais à toutes les activités surtout en été. Le MSL m'a accompagné dans toutes les étapes de ma vie, de la maternelle à l'université. Je suis impatient d'obtenir mon diplôme l'année prochaine pour intégrer le marché du travail... grâce au MSL et à Partager...

Mahmoud Mohamad El Abdo
20 ans - ancien bénéficiaire



son intervention auprès des écoles publiques, notamment avec le Conseil des enfants pour la paix (*Children's peace Council*). BIKALPA a animé ces conseils et facilité les activités extracurriculaires (concours de dessins, de poèmes, pièces de théâtre...) au sein de 20 écoles (15 privées et 5 publiques). Signe d'un impact de plus en plus évident sur leurs communautés, les enfants du conseil ont réussi à collecter environ 850 livres et 500 vêtements pour les écoles des districts éloignés de Katmandou.

Grâce à une équipe de formateurs toujours plus nombreux, notre partenaire **GÉNÉRATION MÉDIATEURS** partage son savoir-faire à travers les écoles de France métropolitaine et de plus en plus outre-mer et à l'étranger. Sa méthodologie permet de gérer les conflits de manière concertée et non-violente entre pairs et au sein des établissements. Ainsi, le travail des formateurs lors des ateliers permet à chaque jeune de développer des compétences psychosociales indispensables au mieux vivre-ensemble et de se former à la citoyenneté. Dans un contexte où l'environnement scolaire est de plus en plus touché par la violence, le travail de Génération Médiateurs est plus que jamais essentiel.



La santé & la nutrition

Partage soutient des initiatives d'éducation à l'hygiène et à la nutrition, de la formation de professionnels de santé, des campagnes d'information et de prévention, des programmes favorisant le bien-être des enfants atteints de handicaps. Certains programmes procèdent à des distributions de repas et de compléments nutritionnels.

Au Liban, malgré un contexte sécuritaire et socio-économique toujours plus critique, le **SESOBEL** a pu donner naissance à l'unité d'hydrothérapie grâce à la générosité d'un donateur anonyme. Cette unité permet d'améliorer le bien-être des enfants souffrant de handicaps et leur prise en charge.

La Bosnie-Herzégovine prévoit la modernisation des méthodes pédagogiques et éducatives d'ici à 2015. Pour cela, elle a fait appel aux compétences de notre partenaire local **DUGA**. En effet, forte de son expérience de 20 ans en matière de prise en charge d'enfants nécessitant un suivi adapté au sein des cursus généraux, DUGA a acquis une reconnaissance nationale et régionale d'expert de l'éducation inclusive. En fournissant aux enfants un accompagnement spécialisé (orthophonie, suivi psychologique...), DUGA leur assure égalité des chances et développement. L'association, grâce au soutien d'institutions nationales et de partenaires internationaux, a su capitaliser et partager son savoir-faire à travers des formations, séminaires et manuels pédagogiques de haute qualité.



En Roumanie, notre partenaire **RENAÎTRE ROMANIA** a intégré le réseau d'associations roumaines travaillant pour la protection de l'enfance. Cette adhésion à la FONPC (*Federatia ONGurilor Pentru Copil*) permettra l'accès à l'expertise, aux capitalisations et aux échanges avec les autres ONG du domaine de la protection de l'enfant en Roumanie. L'Association **RENAÎTRE ROMANIA** développe, entre autre, un programme intitulé « Unité mères-bébés » qui vient en aide aux jeunes mères enceintes ou ayant de jeunes nourrissons et vivant dans des conditions très précaires. Grâce au soutien notamment de l'antenne bénévole Partage Aube en 2014, Renaître Romania a pu étendre son programme d'Orăștie aux communes de Pricaz et de Geoagui venant ainsi en aide à une soixantaine de mères et leurs nourrissons. Ces bénéficiaires participent

de façon hebdomadaire aux activités offertes par RENAÎTRE ROMANIA. De plus, après chaque séance, les familles repartent avec un colis contenant des produits alimentaires et les recettes correspondantes, du lait en poudre, des produits d'hygiène (couches, savon, lessive...) et des vêtements pour leurs bébés. Ces séances sont le moyen pour l'infirmière de l'association de réaliser son travail de sensibilisation et de formation afin que les jeunes mamans puissent répondre aux besoins essentiels de leur nouveau-né, notamment au niveau santé et nutrition (vaccination, prévention des traumatismes crâniens, des reflux et des somnolences du nourrisson, nutrition...).

La protection contre les abus

Nous aidons les enfants à grandir dans la dignité pour éviter que la pauvreté n'entrave leur développement personnel. Notre action a pour but de protéger les enfants des dangers de la rue, de la prostitution et des maltraitements.



Au Népal, le programme « Enfants des rues » participe à la réhabilitation et à la réinsertion des enfants des rues de la vallée de Katmandou. **VOC** et **CWCN** travaillent à ce programme. Cette année, 1 046 enfants ont bénéficié de l'accompagnement et des foyers « Welcome Center » et « Preparation Center » de VOC. Grâce au foyer « Yubalaya » (Maison des jeunes), notre partenaire CWCN est venu en aide à environ 60 enfants et leur famille. De plus, CWCN utilise le sport comme un levier de réintégration communautaire et sociale en organisant notamment des championnats de judo. La participation sociale des jeunes étant aussi importante que leur réintégration, les jeunes ont également participé au programme d'assainissement du fleuve Bagmati (Katmandou), avec d'autres organisations ou organismes gouvernementaux et d'autres jeunes des clubs de la vallée. Des actions comme celle-là renforcent leur rôle citoyen.

En Thaïlande, le **CPCR** fait de la lutte contre toutes les formes de violence une priorité. Ce partenaire local a une approche systémique de prévention à la violence contre les enfants : il mobilise et coordonne les enfants, familles, écoles, communautés et hôpitaux. Son projet pilote, en partenariat avec les pouvoirs publics (Ministère de l'Éducation, Ministère de la Santé...), permet d'élargir le spectre d'action et d'impact de l'organisation. Grâce au travail du CPCR, en articulation avec les pouvoirs publics, le Ministère de l'Éducation prévoit un budget pour les comités de protection des enfants dans 4 différentes régions en Thaïlande. Signe de cette reconnaissance et de la bonne articulation avec différents acteurs, le CPCR a noué en 2014 un partenariat avec l'Unicef et le Ministère du Développement Social pour assurer la mise en place du système de protection des enfants dans 10 provinces de la Thaïlande.



Le développement communautaire

Le bien-être de l'enfant est lié à son entourage et son environnement. Ainsi, **PARTAGE** finance des programmes soutenant le développement local et impliquant l'ensemble des acteurs de la communauté (enfants, familles, écoles, autorités publiques...). L'objectif de **PARTAGE** est de permettre aux communautés de se développer à long terme.

Dans les quartiers défavorisés de la périphérie de Fortaleza et des villes rurales de l'État du Ceara au Brésil, la participation active des familles est un élément clé pour le programme d'Éducation Intégrée mis en œuvre par le **GACC**. Cette association locale organise ainsi des rencontres mensuelles avec les familles où différents thèmes



sont abordés : nutrition, importance du dialogue parent-enfant, problèmes de violence physique et psychologique... Les familles sont aussi responsables, à tour de rôle, de la préparation des repas qui sont distribués chaque jour aux enfants (976 en 2014) qui participent aux activités de soutien scolaire, artistiques, sportives... au sein des centres communautaires soutenus par le GACC. Les éducateurs de l'association effectuent régulièrement des visites à domicile pour rencontrer les familles. Ce sont des moments privilégiés pour développer les contacts avec les familles, mieux comprendre les problèmes auxquels elles font face et l'environnement dans lequel elles vivent et l'impact de tout cela sur les enfants. Cette année, ce sont au total plus de 13 000 visites domiciliaires qui ont été réalisées.

En Thaïlande, **HSF** s'est affirmé comme un mobilisateur des différents acteurs dans la région de Tasala. Pour la 3e année, les autorités locales de Tasala ont financé une journée dédiée aux activités physiques en concertation avec les 6 écoles maternelles locales. Environ 275 enfants, enseignants, parents et le personnel de HSF ont profité de ce moment pour renforcer les liens entre les enfants, les écoles, les communautés et HSF. En outre, l'association a lancé un livre d'histoire et musiques pour enfants appelé « A monkey and a Little Girl » (*Le singe et la petite fille*), écrit par l'équipe de HSF. Ce livre aborde l'importance de prendre soin de la santé physique et émotionnelle. Plus de 10 000 exemplaires de ce livre ont été distribués aux écoles maternelles et écoles primaires du pays.

En Inde, pour **VSSS**, le renforcement communautaire passe par la participation active des enfants à leur développement. Le projet Balabank (une « banque pour les enfants » pour leur apprendre l'épargne) a aidé, par exemple, à l'achat des fournitures scolaires, de cahiers et d'uniformes de 3 357 familles. En outre, à travers les camps de vacances, 3 780 enfants et 147 animateurs ont été sensibilisés à l'alimentation biologique et à la sécurité alimentaire qui pourraient être pratiquées dans leur propre ferme. Face à une vague de violences contre les femmes, VSSS a organisé des séminaires de prévention contre le harcèlement sur les réseaux sociaux et les nouveaux médias, 1 135 femmes ont pu en bénéficier. ■



LE RÉSEAU PARTAGE LAMAKO

En 2007, lors d'un forum organisé en France, les partenaires de Partage ont décidé de lancer ensemble un réseau : Partage Lamako. Ce réseau représente, par sa diversité et sa complémentarité, un formidable potentiel de solidarité et de synergies au service des enfants. Au sein de ce réseau, des branches géographiques ont vu le jour.



EN AFRIQUE

Le Réseau Afrique Enfance Epanouie (RAEE) compte, avec Partage, 8 associations membres : Racines au Bénin, l'ASECD et le Dispensaire Trottoir au Burkina Faso, Maecha en Union des Comores, l'Asa et Bel Avenir à Madagascar et le Mesad en Côte d'Ivoire.

Cette année, 2 membres du RAEE (Réseau Africain de l'Enfance Épanouie) ont intégré avec Partage le Programme PRISME. Ce projet d'étude des processus de changement, réunissant un collectif de 14 ONG, est piloté par le F3E (Fonds pour la Promotion des Etudes préalables, des Etudes transversales et des Evaluations) et financé par l'AFD (Agence Française de Développement).

Nos partenaires comorien (Maecha) et ivoirien (MESAD) ont chacun proposé un projet pilote pour expérimenter de nouvelles méthodologies de suivi-évaluation. Les autres membres du réseau RAEE sont aussi sensibilisés à cette nouvelle démarche. Un 1^{er} atelier d'expérimentation s'est déroulé à l'école communautaire de Maecha en Union des Comores, avec la participation de l'ASA, un de nos partenaires malgaches.

... Le PRISME est un programme pilote, un programme d'expérimentation de méthodologies innovantes pour mieux comprendre, mieux apprécier ce qui change chez les acteurs sur un territoire et comment les actions des ONG y contribuent...

Nasser Assoumani
Directeur de Maecha
Partenaire Comorien

EN AMÉRIQUE LATINE

En mars 2014, la branche Amérique latine a été créée, sous le nom d'ALDIN, Alianza Latinoamericana por el Desarrollo Integral de la Niñez (Alliance latino-américaine pour le développement global de l'enfance). Elle regroupe nos partenaires du Honduras, du Brésil et de l'Équateur. Un 1^{er} atelier commun a été organisé en mars sur la recherche de financements locaux. Depuis, des réunions via Skype se tiennent tous les deux mois. Au cours de celles-ci, les membres de l'ALDIN échangent sur les avancées de leurs actions de recherche de financement et partagent leurs expériences.

EN ASIE

Everest Range rassemble des associations travaillant pour défendre les droits des enfants en Asie et plus particulièrement au Cambodge, en Inde, au Népal, en Thaïlande et au Vietnam. Ce réseau s'appuie sur la proximité géographique et culturelle pour faciliter les échanges de savoir-faire et connaissances entre ces différentes structures. L'indépendance financière et la pérennisation des activités entreprises, le plaidoyer pour les droits des enfants, l'éducation à la paix et à l'action non-violente ont été les premiers domaines qui ont focalisé l'attention des membres d'Everest Range. ■



AFRIQUE

P. 19

Bénin	RACINES
Burkina Faso	ASCED DISPENSARE TROTTOIR
Côte d'Ivoire	MESAD
Egypte	AHEED
Madagascar	ASA BEL AVENIR
Union des Comores	MAEECHA

AMÉRIQUE LATINE

P. 22

Brésil	GACC
Equateur	INEPE SAN JUAN DE JERUSALEN
Honduras	COMPARTIR

ASIE

P. 24

Cambodge	BANDOS KOMAR
Inde	ASSEFA VSSS
Népal	BIKALPA CWC VOC
Thaïlande	CPCR HSF
Vietnam	ANH DUONG PARTAGE VIETNAM

CARAÏBES

P. 28

Haïti	ADEMA ACDED
-------	----------------

EUROPE

P. 29

Bosnie	DUGA
France	GÉNÉRATION MÉDIATEURS
Roumanie	RENAÎTRE ROMANIA

MOYEN ORIENT

P. 30

Liban	MSL SESOBEL
Palestine	IBDAA

NOS PARTENAIRES

NOS PARTENARIATS ÉVOLUENT

Notons, pour 2014, la mise en place du parrainage en Haïti avec notre partenaire ADEMA. A l'inverse, nous nous sommes désengagés de notre partenariat avec l'ASECD au Burkina Faso, après plus de 10 années de collaboration qui ont permis à des milliers d'enfants, d'être scolarisés et d'avoir accès, avec leur famille, à des soins et à un accompagnement social. Nous avons également acté la fin du partenariat direct avec Anta Akhi au Liban.

Au Mali, après avoir réalisé différentes missions exploratoires sur le terrain, nous avons identifié 2 associations pour un partenariat potentiel. Face au climat d'insécurité régnant sur le pays, nous avons, dans un premier temps, « gelé » nos projets. Sans amélioration du contexte, nous avons pris la décision de différer toute intervention. **Au Burkina Faso**, 2 missions ont été réalisées afin de rencontrer de nouvelles associations locales. L'ONG retenue est Tin Tua (« développons-nous nous mêmes » en langue locale gulimancena). Basée dans l'Est du pays, cette association travaille essentiellement en zone rurale afin de promouvoir le développement durable par l'alphabétisation et la formation pour tous.

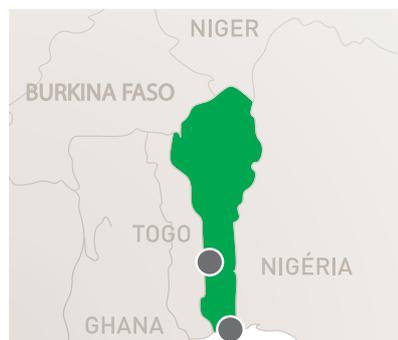
DES ACTIONS RECONNUES

La qualité des actions de nos partenaires est souvent reconnue et nous pouvons légitimement partager leur fierté. Au Brésil, le **GACC** fait partie des 30 organisations brésiliennes (sur 1 090 présentées) récompensées par le **prix « Objectifs du Millénaire »** remis par le Secrétariat de la Présidence de la République Brésilienne. En Equateur, l'**INEPE** a reçu une mention honorifique du **prix ALAS-BID dans la catégorie Meilleur Centre Educatif**. Au Népal, notre partenaire **VOC** est le **lauréat du prix « Star Impact »** sur le thème de la protection des enfants.

Enfin, une action de longue haleine à laquelle a participé la **Coordination pour l'éducation à la non-violence et à la paix**, longtemps partenaire de Partage, a été récompensée par l'intégration, dans la législation, d'une nouvelle mission des écoles supérieures du professorat et de l'éducation, la « Formation à la prévention et à la résolution non-violente des conflits » (art. L 721-2 du Code de l'éducation). Une avancée significative à mettre en place dans toutes les écoles de France ! ■



BÉNIN



Localisation : Cotonou - Dpt des Collines (communes de Savalou et de Bantè)

Partenaire depuis 1999

Nombre de bénéficiaires : 80 330

RACINES

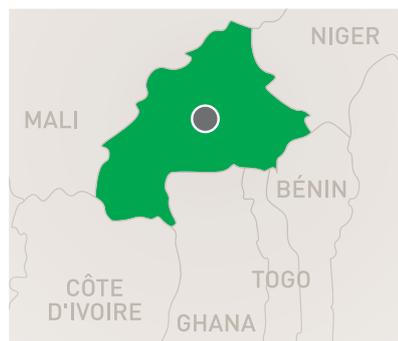
Recherches, Actions Communautaires, Initiatives pour un Nouvel Espoir

Dans les maternelles communautaires créées par l'association, Racines promeut une éducation de qualité en assurant le suivi pédagogique et administratif de l'école. Dans les écoles primaires publiques, enfants et enseignants sont sensibilisés et formés à l'hygiène et à la santé. Un suivi social des enfants en difficulté est également assuré. En partenariat avec l'Etat, l'action de Racines porte également sur le renforcement pédagogique des enseignants. Intervenant reconnu au Bénin dans la lutte contre le VIH, Racines gère deux centres de dépistage et d'accueil pour les malades. Partage soutient le volet pédagogique, les centres médicaux sont soutenus par Sidaction et Solidarité Sida.

Dès 1996, Partage a soutenu les programmes d'Initiative Développement, repris ensuite par Racines.



BURKINA FASO



Localisation : Ouagadougou

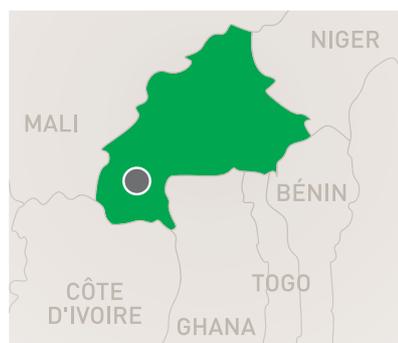
Partenaire de 2003 à 2014

Nombre de bénéficiaires : 553

ASECD

Association de Soutien aux Enfants en Circonstances Difficiles

L'ASECD prend en charge les enfants des quartiers périphériques de la capitale (sans logement légalement autorisé, sans réseau de distribution d'eau et d'électricité) en leur assurant un suivi scolaire, sanitaire et familial. Les enfants bénéficiaires vont à l'école maternelle de l'ASECD puis par la suite dans des écoles des environs. L'association les suit et les appuie sur le plan scolaire. Avec leurs familles, ils peuvent également accéder à des soins et à un accompagnement socio-familial. Par ailleurs, l'association dispose également d'un centre d'accueil ouvert la journée aux enfants des rues.



Localisation : Bobo Dioulasso

Partenaire depuis 2001

Nombre de bénéficiaires : 67 063

DISPENSARE TROTTOIR

Le Dispensaire Trottoir est une association créée en 1993 par une infirmière qui soignait les enfants de la rue sur le trottoir. Même si le nom originel est resté, son action a évolué avec les années. Son objectif est aujourd'hui d'améliorer les conditions de vie des enfants les plus pauvres en répondant à leurs besoins de base (nutrition, soins, éducation, protection) et à leurs besoins de structuration (scolarisation, réinsertion sociale et professionnelle, écoute, valorisation). L'association dispose d'un centre pour mener ses activités (maternelle, alphabétisation, atelier couture, dispensaire...) et travaille également avec les écoles primaires et les collèges du secteur pour la scolarisation des enfants.

CÔTE D'IVOIRE



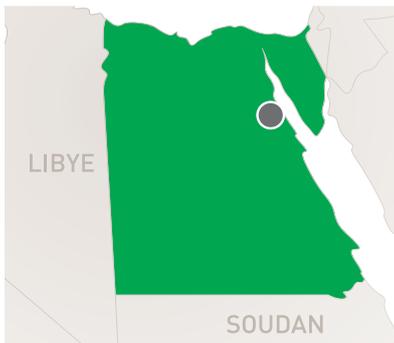
Localisation : Abidjan
Partenaire depuis 2012
Nombre de bénéficiaires : 32 036

MESAD

Mouvement pour l'Éducation, la SANTé et le Développement

Le MESAD est une ONG d'aide à l'enfance en difficulté, créée en 2001 pour initier un programme de resocialisation des enfants de la rue à Abidjan. Sa stratégie repose sur la protection de l'enfance en difficulté : centre d'accueil des enfants marginalisés, aide aux enfants incarcérés, appui à l'obtention d'actes de naissance. Sa méthode d'intervention est à la fois communautaire et pluri-acteurs et s'articule autour de deux principes : la responsabilisation et l'autonomisation des populations bénéficiaires. Partage soutient en particulier le projet Amboca, mis en œuvre dans le quartier populaire de Vridi3 et qui a pour objectifs d'améliorer les conditions de vie et d'éducation des enfants et de renforcer les capacités de l'École Primaire Publique.

ÉGYPTE



Localisation : Hte Egypte – Régions El Minya et Assiut
Partenaire depuis 2004
Nombre de bénéficiaires : 20 824

AHEED

Association de la Haute Egypte pour l'Éducation et le Développement

L'AHEED contribue au développement des populations défavorisées des zones rurales de Haute Egypte. L'AHEED travaille dans le domaine du développement communautaire (santé, promotion féminine, formation professionnelle) et dans le secteur de l'éducation. A ce jour, 35 écoles maternelles, primaires et lycées sont gérées par l'association, dont 10 que Partage soutient, offrant une prise en charge complète à des milliers d'enfants, chrétiens et musulmans sans distinction.



MADAGASCAR



Localisation : Antananarivo, Antanety et Bongolava - Moyen Ouest de Madagascar
Partenaire depuis 2001
Nombre de bénéficiaires : 2 395

ASA

Association des Sans-Abris

L'ASA vise à réinsérer des familles sans-abri ou en grande précarité de la capitale en les formant à l'agriculture puis en les intégrant en zone rurale, où elle les appuie sur le plan social, économique, administratif et sanitaire. Elle intègre aussi les paysans sans terre du Bongolava à son projet. L'association y a construit trois écoles et deux internats sur la « zone de migration », où sont accueillis les enfants du primaire au collège. Elle gère également quatre centre de santé. L'apport de Partage permet la scolarisation des enfants et le soutien aux familles sur les plans sanitaire et social.

MADAGASCAR



Localisation : Tuléar et Antsohamadiro,
Sud-Ouest de Madagascar
Partenaire depuis 2010
Nombre de bénéficiaires : 12 602

BEL AVENIR

Bel Avenir mène un large programme d'actions sociales auprès des enfants et jeunes dans le sud-ouest de Madagascar, dans la ville de Tuléar et ses alentours, et dans le village minier d'Antsohamadiro. Son équipe intervient via des actions scolaires (gestion de deux écoles primaires et d'un collège, partenariat avec des écoles publiques pour des activités complémentaires), des actions sociales (6 centres sociaux, un centre d'accueil pour jeunes filles en difficulté, actions de lutte contre le travail des enfants), des actions socioculturelles pour les enfants (cinéma, gospel, école de musique, activités sportives, classes vertes), des activités sanitaires et de protection de l'environnement. Partage appuie l'école et le collège des Salines à Tuléar, ainsi que les activités sportives, culturelles et de sensibilisation, des classes vertes pour les écoliers et le volet nutrition et santé.



UNION DES COMORES



Localisation : Moroni (île de Grande Comore), Ile d'Anjouan – région du Nyumakélé
Partenaire depuis 2008
Nombre de bénéficiaires : 19 891

MAEECHA

Mouvement Associatif pour l'Éducation et l'Égalité des CHAnces

Maecha travaille à promouvoir une éducation de qualité. Elle a ouvert des classes maternelles communautaires qu'elle appuie étroitement sur le plan pédagogique et une école primaire destinée aux enfants les plus marginalisés. Elle intervient également dans les écoles primaires publiques. En matière de santé, des actions de formation en santé scolaire sont développées en étroite collaboration avec les instances locales en charge du suivi des écoles, l'ONG propose aussi une mutuelle permettant aux élèves d'accéder à des soins. Enfin, Maecha travaille particulièrement avec l'ensemble des acteurs de l'éducation (parents, enseignants, autorités locales...) pour améliorer la gestion de l'éducation dans le pays.

Dès 1998, Partage a commencé à soutenir les actions d'Initiative Développement aux Comores. Créée en 2005, Maecha a repris les programmes d'ID.



BRÉSIL



Localisation : Etat du Ceara (nord-est)
 Partenaire depuis 1995
 Nombre de bénéficiaires : 6 906

GACC

Grupo de Apoio às Comunidades Carentes
Groupe de soutien des communautés démunies

Dans des quartiers défavorisés de Fortaleza et de 3 autres communes de l'Etat du Ceara au nord-est du Brésil, le GACC a pour mission de promouvoir l'amélioration des conditions de vie, la scolarisation, l'apprentissage et le plein développement des enfants et des jeunes. Ceci avec l'objectif de contribuer à l'élaboration d'un projet de vie, la réduction de la violence et la promotion de la citoyenneté. Le GACC propose ainsi des activités de soutien scolaire et extra-scolaires (sport, théâtre, musique...) aux enfants et jeunes de 6 à 15 ans et un accompagnement des familles (réunions thématiques, visite à domicile...).



ÉQUATEUR



Localisation : Quito, La Dolorosa de Chilibulo, La Magdalena Alta
 Partenaire depuis 1999
 Nombre de bénéficiaires : 21 064

INEPE

Instituto de Investigación, Educación y Promoción Popular del Ecuador
Institut pour la recherche, l'éducation et la promotion populaire d'Equateur

L'INEPE a pour mission de construire et de développer des processus de développement local en se basant sur des programmes d'éducation populaire, d'organisation communautaire, de communication et de recherche participative. Que ce soit au niveau de son unité éducative ou de son centre de formation et de recherche, l'INEPE favorise le développement de processus éducatifs en accord avec les spécificités des enfants et à partir de la valorisation de leur culture.



ÉQUATEUR



Localisation : Quito
Partenaire depuis 1995
Nombre de bénéficiaires : 10 473

SAN JUAN DE JERUSALÉN

Le Centre d'Education Motrice San Juan accueille des enfants présentant une Insuffisance Motrice Cérébrale (IMC) afin de développer leur autonomie et de favoriser leur intégration dans la société à travers la rééducation thérapeutique, la prévention et le traitement orthopédique, l'accompagnement émotionnel, la scolarisation en maternelle, l'intégration des enfants dans les écoles primaires, le soutien et le suivi des familles. San Juan mène également un projet de dépistage précoce des troubles du neuro-développement chez les nourrissons en collaboration avec la plus grande maternité de Quito.



HONDURAS



Localisation : Tegucigalpa
Partenaire depuis 1992
Nombre de bénéficiaires : 28 488

COMPARTIR

Compartir travaille dans les quartiers défavorisés de la capitale du Honduras, Tegucigalpa. Elle apporte un soutien aux enfants en difficulté et à leur famille. Elle propose différentes activités aux enfants et jeunes : soutien scolaire, activités artistiques et sportives, bibliothèques...

L'accompagnement social des familles est également un élément essentiel du travail de Compartir. Des séances d'information et de sensibilisation sont organisées pour les parents sur différents thèmes (hygiène, alimentation...) ainsi que des visites à domicile réalisées par les équipes de Compartir. C'est donc un travail au niveau de la communauté dans son ensemble qu'offre Compartir dans ces quartiers pauvres où la violence est omniprésente, et les activités proposées par l'association sont un bon moyen d'éviter aux jeunes de se retrouver entraînés dans des gangs.



CAMBODGE



Localisation : Provinces de Kandal, Pursat et Siemp Reap
Partenaire depuis 1999
Nombre de bénéficiaires : 59 171

BANDOS KOMAR

Bandos Komar (« épanouissement de l'enfant ») intervient auprès des enfants et des membres de leur communauté, issus de populations très défavorisées de zones rurales, sur le plan de l'éducation des enfants en primaire et préscolaire, de la santé et du développement communautaire. Son aide se matérialise sous plusieurs formes : mise à disposition de matériel pédagogique et de bibliothèques, réhabilitation des écoles, diffusion de méthodes pédagogiques innovantes, distribution de collations et d'uniformes, mise en place de séances d'éducation à la santé, renforcement des comités d'écoles. Dans la communauté, les parents sont sollicités pour constituer des groupes d'entraide, pour réfléchir à leurs difficultés communes et ainsi trouver des solutions pour améliorer leurs conditions de vie.

De 1991 à 1999, Partage était opérateur direct de ce programme.

INDE



Localisation : Etat du Tamil Nadu - Uthiramerur, Cuddalore
Partenaire depuis 1985
Nombre de bénéficiaires : 19 901

ASSEFA

Association for Sarva Seva Farms

L'ASSEFA apporte une éducation de qualité aux enfants des zones rurales, en favorisant un environnement familial, économique et social sain et heureux. Pour cela, elle travaille au changement de la situation socioéconomique et le statut des communautés rurales défavorisées en améliorant leurs capacités d'autogestion, en encourageant l'appropriation des programmes par les bénéficiaires et en permettant à ces communautés de devenir autosuffisantes.



Localisation : Etat du Kerala : 81 villages répartis sur 8 zones
Partenaire depuis 1979
Nombre de bénéficiaires : 91 264

VSSS

Vijayapuram Social Service Society

Fort de plus de 50 ans d'expérience dans le travail avec les populations défavorisées du Kerala, indépendamment de leur caste ou religion, VSSS centre ses actions sur l'éducation, la santé et sur l'organisation et la participation infantile et communautaire. Les enfants réalisent des activités au sein des « Balavedis » (clubs d'enfants) en même temps qu'ils reçoivent le soutien scolaire tous les jours de la semaine. Dans une perspective d'intervention intégrée, l'action communautaire touche aussi les familles des enfants à travers les groupes d'entraide communautaire : plusieurs décident de s'unir et de créer un fond d'épargne en commun qui leur permettra de financer leurs microprojets et des activités génératrices de revenus. Le soutien de Partage se situe essentiellement sur les programmes d'éducation, de développement communautaire, de soutien familial et de santé.

NÉPAL



Localisation : Katmandou & sa vallée
Partenaire depuis 1999
Nombre de bénéficiaires : 112 668

BIKALPA GYAN TATHA BIKAS KENDRA

Bikalpa favorise la scolarisation des enfants et des jeunes filles les plus démunis, notamment grâce aux programmes d'éducation alternative. Bikalpa favorise, par le biais de l'éducation non formelle, l'insertion des enfants dans des écoles formelles. L'organisation a également pour mission de promouvoir la paix et la non-violence au Népal et en Asie par l'intermédiaire des rencontres régionales des jeunes filles. En outre, Bikalpa sensibilise la société népalaise aux droits de l'enfant et à la paix à travers une émission télévisée mise en place par et pour les enfants du Népal.



Localisation : Katmandou & sa vallée
Partenaires depuis 2005
Nombre de bénéficiaires : 2 373

CWCN

Child Watabaran Center Nepal

CWCN accompagne des enfants en situation de rue de la vallée Katmandou depuis l'arrivée de l'enfant dans la rue jusqu'à sa réintégration et sa réhabilitation sociale et/ou familiale. CWCN intervient dans le domaine de la santé à travers la mise en place d'une clinique mobile et de la coordination avec des centres médicaux d'urgence. Il offre aux enfants en situation de rue, garçons et filles, un hébergement en foyer ainsi que la possibilité de reprendre des études et de suivre une formation professionnelle.



VOC

Voice of Children

VOC contribue à l'amélioration des conditions de vie des enfants en situation de rue et travaille à leur accompagnement afin de les réinsérer dans leur famille et de manière plus large dans la société. L'association mène également des actions de protection alternative, comme le programme « Famille d'accueil » et de sensibilisation et de prévention des abus sexuels chez les enfants.



THAÏLANDE



Localisation : Tout le pays
Partenaire depuis 1998
Nombre de bénéficiaires : 66 612

CPCR

Center for the Protection of Children's Rights

Le CPCR lutte depuis 1981 contre les abus et la maltraitance dont sont victimes les enfants par un travail de prise en charge adaptée, de prévention dans les écoles, dans les familles, les communautés et les hôpitaux ; de plaidoyer visant à faire adapter la législation et les pratiques en matière de protection de l'enfance et à impliquer tous les professionnels concernés par la détection et la prise en charge des cas d'enfants victimes.



Localisation : Province de Nakhon Si Thammarat
Partenaire depuis 2001
Nombre de bénéficiaires : 10 207

HSF

Holt Sahathaï Foundation

Soucieuse depuis plus de 30 ans de préserver l'unité de la famille et de lutter contre l'abandon d'enfants, la Fondation Holt Sahathaï met en place des activités de soutien psychosocial afin d'aider les enfants et les familles à surmonter les difficultés. HSF réalise un travail social rigoureux incluant conseils réguliers, accompagnement, visites à domicile ainsi qu'à l'école, conjugué au soutien matériel et/ou financier à chaque enfant et famille. Il s'agit de fournir aux familles des enfants un suivi individualisé associé au travail en groupes de discussion, ce qui renforce leurs capacités et leurs compétences et permettra d'avoir une perspective de vie meilleure.



VIETNAM



Localisation : Phuong Phu, Phuong Binh, Phuong Hiep et Hoa My
Partenaire depuis 2013
Nombre de bénéficiaires : 22 676

ANH DUONG

Forte de 10 ans d'intervention sociale et communautaire, implantée depuis 5 ans comme association locale, Anh Duong aide les populations les plus défavorisées à lutter contre les problèmes qui freinent le développement local, les encourageant à participer et travailler ensemble afin d'améliorer leur qualité de vie. Centrée sur le développement communautaire et ayant comme fil conducteur le micro-crédit, Anh Duong a comme principe d'action une « forte implication des acteurs » (enfants, familles, communautés, écoles, autorités) dans l'implémentation de ces programmes pour la réduction de la pauvreté, l'éducation, la santé, l'amélioration des infrastructures communes (ponts, routes). Situés dans les zones les plus défavorisées, ces programmes « bas coût » s'adressent principalement aux familles dont le revenu par personne est de moins 8 000 000 VND/an (environ 300 euros, soit moins d'1 euro par jour). Le travail, en coordination avec les autorités locales et les établissements scolaires publics, permet la formation et la passation de connaissances aux enseignants. En outre, la dynamique communautaire favorise la création d'activités génératrices de revenus avec l'insertion de leur production dans des circuits commerciaux.



Localisation : District de Ho Chi Minh Ville
Nombre de bénéficiaires : 3 529

PARTAGE VIETNAM

Partage intervient au Vietnam depuis 1973 dans l'appui à la scolarisation par la distribution de bourses à des enfants démunis, du primaire au lycée. Ces bourses permettent aux élèves de poursuivre leur scolarité en payant les frais de scolarité et en achetant les fournitures nécessaires. Le programme a également mis en place des activités ludiques et éducatives à destination des enfants. Ainsi, ils développent l'estime d'eux et leur capacité à vivre ensemble en harmonie.



HAÏTI



Localisation : Dpt du Sud-Est
Partenaire depuis 2004
Nombre de bénéficiaires : 26 571

ACDED**Action pour un Développement Durable**

L'ACDED s'est donné pour mission de contribuer au développement durable des populations rurales du département du Sud-Est d'Haïti. Pour cela, elle apporte un soutien matériel (construction de salles de classes achat de livres, fournitures scolaires...) et technique (formation des enseignants, constitution de clubs d'enfants...) aux écoles primaires, essentiellement communautaires, des communes de Marigot et Cayes-Jacmel. Par le biais de son programme de santé scolaire, l'ACDED réalise des actions de prévention et d'éducation à la santé dans les écoles et offre un suivi médical aux enfants. L'ACDED met également l'accent sur le développement de l'éducation à la citoyenneté et la sensibilisation aux questions environnementales dans les communautés où elle travaille.

Programme soutenu depuis 1988 par le biais de l'appui à Inter Aide.



Localisation : Dpt du Nord-Ouest
Partenaire depuis 2013
Nombre de bénéficiaires : 59 330

ADEMA

ADEMA travaille afin de contribuer au développement du bas Nord-Ouest d'Haïti en y accompagnant les collectivités territoriales, les services déconcentrés de l'État et les organisations de la société civile. En vue d'améliorer l'accès des populations aux services de base, ADEMA intervient essentiellement dans les domaines de l'éducation, du développement local, de la sécurité alimentaire, de l'eau et de l'assainissement. A travers un appui à un réseau de 30 écoles le programme éducation d'ADEMA a pour objectifs de favoriser l'accès des plus démunis à l'éducation et d'améliorer la qualité de l'offre éducative dans le bas Nord-Ouest. Activités : formation des enseignants et directeurs, distribution de kits scolaires, approvisionnement des cantines scolaires, appui pour la scolarisation des enfants démunis, structuration de comités de parents, d'élèves et de gestion au sein des écoles, appui à l'inspection scolaire...



BOSNIE-HERZEGOVINE



Localisation : Canton de Sarajevo
Partenaire depuis 2005
Nombre de bénéficiaires : 3 320

DUGA

L'objectif général de Duga est d'œuvrer en faveur d'un accès égal à une éducation de qualité et plus particulièrement de développer et de faciliter l'intégration des enfants avec des besoins spéciaux dans le système éducatif traditionnel. Pour cela, Duga développe trois grands types d'actions : le support psychosocial aux enfants avec des besoins spéciaux grâce à des séances thérapeutiques réalisées par les professionnels de Duga (pédagogues spécialisés, orthophonistes) ; des actions de formation des enseignants pour les aider à réaliser l'intégration des enfants à besoins spéciaux dans leur classe ; un plaidoyer auprès des autorités qui a permis l'adoption d'une réforme favorisant l'intégration des enfants à besoins spéciaux à l'école.



FRANCE



Partenaire depuis 2001
Nombre de bénéficiaires : 12 012

GÉNÉRATION MÉDIATEURS

Génération Médiateurs mène un travail de prévention de la violence en formant des jeunes et des enseignants à la médiation par les pairs et à la résolution non violente des conflits. L'association intervient en milieu scolaire, mais aussi, de plus en plus, au sein de structures parascolaires qui accueillent des jeunes : centres de loisirs, maisons des jeunes... La démarche de Génération Médiateurs est une approche originale de l'éducation civique à travers l'apprentissage de la parole, de la rencontre et de la gestion des conflits. Grâce à ces formations, les établissements remarquent une amélioration sensible des rapports entre jeunes.



ROUMANIE



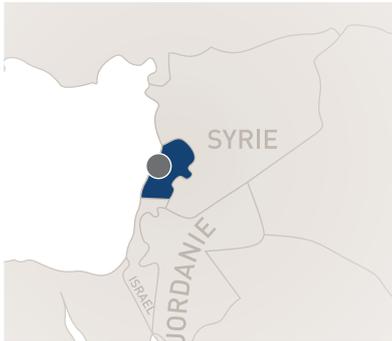
Localisation : Orăștie, Pricaz, Geoagiu
Partenaire depuis 2005
Nombre de bénéficiaires : 1 803

RENAÎTRE ROMANIA

Depuis plus de 10 ans, l'association Renaître Romania travaille dans les villes d'Orăștie, Pricaz et Geoagiu, à améliorer les conditions de vie des enfants et des familles défavorisées, plus particulièrement de Roms qui représentent la part de la population la plus vulnérable. Pour cela, l'association a mis en place plusieurs projets sur le plan éducatif, social, médical mais aussi psychologique et juridique.



LIBAN



Localisation : Beyrouth (quartiers de Jnah et Sin El Fiel)
 Partenaire depuis 1993
 Nombre de bénéficiaires : 2 826

Localisation : Nord de Beyrouth - Aintoura
 Partenaire depuis 1979
 Nombre de bénéficiaires : 2 749

MSL

Mouvement Social Libanais

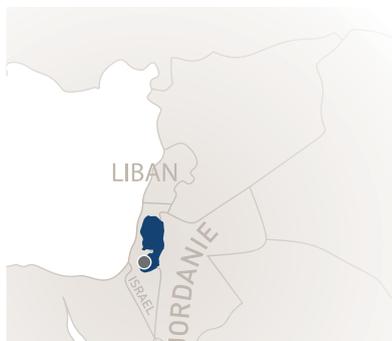
Association laïque, engagée depuis 1961 dans le développement de la citoyenneté sur l'ensemble du territoire libanais, le MSL a pour objectifs de bâtir une société plus juste et plus humaine, de faciliter l'accès des plus pauvres à l'autonomie et à la citoyenneté et d'impliquer les jeunes du Liban dans le développement et l'amélioration de leur société. L'association a mis en place plusieurs centres de développement dans la périphérie de Beyrouth apportant des services concrets à plusieurs milliers d'enfants : école maternelle, soutien scolaire, centres de formation professionnelle, sensibilisation à la citoyenneté, ateliers de théâtre, espaces de débats et d'expression.

SESOBEL

Service Social pour le Bien-Être de l'Enfant au Liban

Fondé en 1976 pour permettre une meilleure prise en charge des enfants atteints de handicap, apporter un soutien à leur famille et faire évoluer les mentalités sur le handicap, le Sesobel s'appuie sur une stratégie d'approche globale des besoins de l'enfant handicapé, construite autour d'un « projet de vie ». L'association travaille principalement autour de 4 axes : les Services médicaux et de réhabilitation – les Programmes Pédagogiques – le Centre d'Aide par le travail – et le Service familial.

PALESTINE



Localisation : Camp de Dheisheh, Cisjordanie
 Partenaire depuis 2004
 Nombre de bénéficiaires : 8 435

IBDAA

IBDAA est un centre culturel créé en 1994 par et pour les habitants du camp de réfugiés de Dheisheh, près de Bethléem. Son objectif est de permettre aux enfants d'accéder à la culture pour développer leurs compétences, leur créativité et leur confiance en eux. IBDAA possède une crèche et une école maternelle. Une bibliothèque et un centre informatique sont à la disposition des jeunes du camp qui peuvent aussi participer à des activités sportives ou culturelles (troupe de théâtre, de danse...). IBDAA travaille également avec les femmes du camp à travers le Comité des femmes qui leur propose plusieurs services et a mis en place un atelier de broderie traditionnelle qui leur permet également d'avoir une source de revenus.



NOS RESSOURCES HUMAINES

la gouvernance

STRUCTURE JURIDIQUE

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique, Partage est déclarée le 22 mars 1976 à la Sous-préfecture d'Antony sous le nom de « Partage avec les enfants du Tiers-Monde ».

Le siège actuel de l'association devenue « Partage » est à Compiègne où elle est enregistrée à la Sous-préfecture sous le n° W603000308.

HISTORIQUE

La création de « Partage avec les enfants du Tiers-Monde » s'était inscrite dans le prolongement du « Comité de Soutien aux Enfants du Vietnam » lancé en 1973 pour aider des enfants victimes de la guerre. Partage avec les enfants du Tiers-Monde allait élargir son aide aux enfants démunis d'autres pays.

INSTANCES DE DÉCISION

Les Statuts de l'Association définissent le rôle et la composition de ces instances : Assemblée Générale, Conseil d'Administration et Bureau du Conseil d'Administration, Président du Conseil d'Administration et direction exécutive. Les Statuts de Partage garantissent le fonctionnement démocratique et transparent de l'association : tout changement est soumis au vote de l'Assemblée Générale.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Instance souveraine, elle regroupe tous les membres dont la présence est prévue aux statuts. Seuls les membres actifs ou adhérents à jour de leur cotisation au titre du dernier exercice écoulé ont accès aux assemblées générales et participent aux votes. Les membres d'honneur peuvent assister avec voix délibérative. Les salariés de l'association peuvent être invités par le Président à assister, avec voix consultative, aux séances de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale ordinaire se réunit une fois par an, dans les six mois de la clôture de l'exercice social. L'Assemblée Générale s'est déroulée le samedi 14 juin 2014 au FIAP Jean Monnet à Paris pour valider les comptes de l'exercice 2013 et approuver les budgets 2014.

Elle entend les rapports sur la gestion du Conseil d'Administration, sur la situation financière et morale de l'association.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, en donnant quitus aux administrateurs, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit, s'il y a lieu, au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

Les décisions de l'Assemblée Générale ordinaire sont acquises à la majorité simple des votes exprimés.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée pour prendre toutes décisions de nature à mettre en cause son existence ou modifier son objet et ses règles de fonctionnement.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Elu par l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration comporte 11 membres bénévoles, adhérents de l'association avec un fort engagement associatif ou des compétences utiles à l'association. Les membres sont élus pour 6 ans et rééligibles dans la limite de 2 mandats consécutifs. Le renouvellement du Conseil a lieu par tiers tous les 2 ans.

Le Conseil d'Administration définit les principales orientations de l'association. Il arrête le budget et les comptes annuels de l'association.

Au sein du Conseil d'Administration sont élus 4 membres du Bureau remplissant les fonctions de Président, Trésorier, Secrétaire et Vice-président. Ils sont rééligibles tout au long de leur mandat d'administrateur et les élections ont lieu tous les 2 ans. Le Bureau prépare les travaux du Conseil, le Président le représente et agit en son nom.

Aucun membre du Conseil d'Administration n'a perçu de rémunération au titre de son mandat.

> **Président : M. Pascal PONTY** - Ingénieur, Consultant en Management. Impliqué également dans les activités associatives liées à l'enfance handicapée. *Avec Partage depuis 1990.*

> **Vice-Président : M. Christian RENOUX** - Maître de conférences d'histoire moderne. Président de la Coordination pour l'éducation à la non-violence et à la paix (France) et Président de la Coordination internationale pour une culture de non-violence et de paix. *Avec Partage depuis 1997.*

> **Secrétaire : Mme Danièle CHAGNON** - Consultant en Management Démarche Qualité. *Avec Partage depuis 1975.*

> **Trésorier : M. Alain GAYET** - Retraité de l'enseignement agricole. Parrain à Partage depuis plus de 30 ans et actif à Partage Aube. Impliqué dans le soutien scolaire d'enfants en difficulté ou malades, et bénévole au SAMU Social de Troyes.

> Administrateurs :

Mme Marie-Thérèse ANGRAND - A contribué au développement de Partage pendant plus de 25 ans comme directrice opérationnelle, puis directrice jusqu'en 2005. Retraîtée.

M. Patrick GENTET - Gestalt thérapeute et consultant en relations humaines, ancien directeur du programme San Juan, partenaire de Partage à Quito en Equateur, pour enfants handicapés. *Avec Partage depuis 1999.*

M. Daniel LEROY - Pédiatre hospitalier honoraire, qui contribue à développer le programme d'appui aux enfants Roms en Roumanie, parrain à *Partage depuis 1989.*

M. Hubert LOESCH - Consultant en environnement. Sensibilisé à la nécessité d'un développement plus solidaire, durable et d'un respect sincère des cultures. *Avec Partage depuis 2003.*

M. Edgard MOSCHEROSCH - Enseignant en milieu carcéral depuis 32 ans. Connaît le milieu associatif à des degrés divers depuis 38 ans : objection de conscience, non-violence, écologie, droits de l'homme. *Avec Partage depuis 1989.*

Mme Marie-Elisabeth PERCHE - Actuellement assistante de direction dans une PME. Impliquée, pendant 8 ans, dans l'accompagnement des enseignants du primaire, pour aider les enfants dans leur travail scolaire. *Avec Partage depuis juin 2013.*

Mme Isabelle TROUSSEAU-MAGNY - Avocate au Barreau de Paris, spécialisée dans le secteur non lucratif depuis 18 ans, conseille des associations, des fondations et des fonds de dotation tant sur le plan juridique et fiscal que judiciaire. Est intervenue pour Partage, en tant qu'avocate, de 2001 à 2011. *Avec Partage depuis juin 2013.*

L'équipe salariée

Une équipe de 24 salariés travaille chaque jour à faire vivre la mission de Partage au bénéfice des enfants du monde (voir organigramme p.47).

Le Conseil d'Administration nomme un directeur/une directrice salarié(e) avec pour mission de participer à l'élaboration de la stratégie, de mettre en œuvre les orientations décidées par le Conseil d'Administration et de gérer les activités opérationnelles et l'ensemble des équipes. Le directeur Erik Jorgensen assure cette fonction depuis le 1er janvier 2006.

Le Comité de Coordination est composé du directeur et des quatre responsables de départements (Suivi des programmes, Parrains et Donateurs, Collecte, Communication & Réseau bénévole et Administration & Finances). Son rôle est de coordonner le travail en interne, d'élaborer avec les équipes le plan d'action annuel ainsi que de proposer, avec le directeur, la stratégie globale de l'association et de la mettre en place.

Le réseau bénévole

Chaque année, le réseau bénévole se mobilise pour soutenir la mission de Partage. Ces ressources humaines se composent d'un réseau d'Associations Affiliées en régions et d'une centaine de bénévoles qui apportent régulièrement leur soutien en traduction, aide administrative, communication, analyse financière... au siège de Partage.

Les Associations Affiliées (p. 34) sont des antennes locales bénévoles, réparties dans toute la France, composées de parrains, marraines et sympathisants de Partage. Leur mission est de sensibiliser le grand public aux conditions de vie des enfants du monde et à leurs droits, de faire connaître Partage et ses actions, et de collecter des fonds.

En 2014, une nouvelle Association Affiliée a été créée : Partage Isère. Ainsi, Partage compte avec le soutien de 14 Associations Affiliées, regroupant 453 adhérents et 265 bénévoles actifs.

De plus, cette année, une nouvelle forme de mobilisation bénévole a vu le jour : le Groupe-Action. Celle-ci permet de s'engager auprès de Partage pour une action spécifique d'une durée déterminée. Le premier Groupe-Action a été lancé, avec 28 étudiants du MBA EXECUTIVE de l'ESSEC, dont l'objectif est de collecter des fonds pour la réhabilitation de 3 classes et 4 latrines d'une école au Cambodge. ■



LES ACTIONS DE NOS ASSOCIATIONS AFFILIÉES



PARTAGE ALPES-MARITIMES

En 2014, Partage Alpes-Maritimes a organisé un loto et a participé à diverses rencontres associatives dans le but de faire connaître Partage, le parrainage et les possibilités d'engagements bénévoles.

PARTAGE ALSACE

Les bénévoles de Partage Alsace ont confectionné de nombreux objets, gâteaux et confitures, pour les exposer et les proposer à la vente, lors de marchés de Noël, de Pâques ou encore d'évènements au sein de comités d'entreprises. Ils ont également participé à plusieurs grandes manifestations du monde de la solidarité : le « Forum Humaniterre » à Mulhouse, la Foire éco-bio à Colmar, le Salon des Solidarités à Paris et la Semaine de la Solidarité Internationale.



PARTAGE ANGERS

Les bénévoles de Partage Angers se sont mobilisés pour sensibiliser les jeunes au développement et à la solidarité internationale : opération « bol de riz », présentation de l'exposition photographique Partage « A la découverte des écoles du monde », intervention sur l'engagement... Ils ont aussi vendu tout au long de l'année brioches, chocolats, miel et pains d'épices.

PARTAGE AUBE

L'année 2014 a été marquée par le voyage solidaire de 11 bénévoles en Roumanie, comprenant la visite de notre partenaire Renaître Romania. Au cours de l'année, Partage Aube a également organisé un dîner-concert et a participé à un grand vide-grenier.

PARTAGE AUVERGNE

Pour célébrer le 25^e anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), les bénévoles de Partage Auvergne ont adapté, au contexte de Partage, un jeu d'éducation au développement et à la solidarité internationale du CCFD (Comité Catholique contre la Faïm et pour le Développement). Le jeu a été expérimenté avec 35 enfants d'un centre de loisirs. D'autres actions de sensibilisation dans des établissements scolaires ont été menées, ainsi que la traditionnelle vente de fromages.



PARTAGE BORDEAUX GIRONDE

A l'occasion de la Semaine de la Solidarité Internationale, Partage Bordeaux Gironde a participé à un projet collectif, mené par la Ligue des Droits de l'Homme, ayant pour support l'exposition photographique Partage « A la découverte des écoles du monde ». Par ailleurs, l'antenne a participé tout au long de l'année à de nombreux évènements locaux : Bal Trad', Carnaval, brocante, Foire de Bordeaux...

PARTAGE CALVADOS

Depuis plusieurs années, l'évènement phare de Partage Calvados est l'organisation de deux grands lotos au profit de Partage. De plus, l'équipe intervient dans plusieurs

établissements scolaires, pour sensibiliser les jeunes à la solidarité, et organise des ventes de fromages, chocolats et biscuits.

PARTAGE ISÈRE

Partage Isère a été créée en juillet 2014 et a mené sa première action : elle a tenu un stand Partage lors de deux marchés de Noël.

PARTAGE LYON RHÔNE

Les bénévoles de Partage Lyon Rhône ont participé à plusieurs événements pour faire connaître Partage (Journée des Associations, Semaine de la Solidarité Internationale...) et pour collecter des fonds (pièce de théâtre, concert, Course des Héros...). Ils ont aussi aidé à la création de Partage Isère, en mobilisant leurs contacts et en participant aux réunions.



PARTAGE MARNE ARDENNES

Les bénévoles de Partage Marne Ardennes sont intervenus auprès d'enfants de trois écoles primaires, pour animer les TAP (Temps d'activités périscolaires), dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Ils ont également organisé de nombreuses actions de sensibilisation autour de la Journée Internationale de la Paix, avec notamment la participation de Julia Clara Kessous, artiste de l'UNESCO pour la paix. Par ailleurs, les bénévoles ont participé à plusieurs événements locaux (Fête du don du sang, Fête de Gonzague, Forum des associations solidaires...) et ont organisé diverses ventes (brioches, tartes au sucre et sapins de Noël).

PARTAGE PARIS

Les bénévoles de Partage Paris ont participé à plusieurs événements de collecte, dont l'opération MicroDon dans des magasins parisiens et la Course des Héros. Ils ont aussi organisé des actions de sensibilisation (stand dans le Parc de Sceaux, Salon des Solidarités...) et participé à des vide-greniers.

PARTAGE RÉGION NANTAISE

Les bénévoles de Partage Région Nantaise ont tenu des stands dans de nombreux événements locaux : Jours de Fêtes à Saint-Herblain, brocantes, vide-grenier,

LISTE DES ASSOCIATIONS AFFILIÉES

> PARTAGE ALPES MARITIMES

Albert ROCHARD

04 93 76 85 10 / partage.alpesmaritimes@orange.fr

> PARTAGE ALSACE

Christian CARAU

06 16 41 37 45 / accueil@partage-alsace.org

> PARTAGE ANGERS

Agnès CORNUAU

02 41 44 03 55 / partageangers@wanadoo.fr

> PARTAGE AUBE

Anne-Marie PAVY

03 25 78 29 54 / annemarie.pavy@orange.fr

> PARTAGE AUVERGNE

Bernadette CARBONNEL

04 73 26 23 37 / auvergne@partage.asso.fr

> PARTAGE BORDEAUX GIRONDE

Elisabeth LONGUÉPÉE

05 56 28 54 91 / partage.bordeaux@gmail.com

> PARTAGE CALVADOS

Martial LEGRAS

02 31 82 41 25 / calvados@partage.asso.fr

> PARTAGE ISÈRE

Dominique BISSUEL

06 86 04 04 45 / isere@partage.asso.fr

> PARTAGE LYON RHÔNE

Francis DUFOUR

09 54 58 81 74 / partage.lyon.rhone@gmail.com

> PARTAGE MARNE ARDENNES

Joseline SCHIRTZINGER

03 24 59 32 24 / partage.marne.ardennes@gmail.com

> PARTAGE PARIS

Nathalie LANOIZELÉE

09 52 11 72 93 / paris@partage.asso.fr

> PARTAGE RA SAINT-ETIENNE

Brigitte GIRET

04 77 41 97 31 / brigitte.giret@neuf.fr

> PARTAGE RÉGION NANTAISE

Christiane DRONNEAU

02 40 43 51 14 / partageregionnantaise@laposte.net

> PARTAGE VENDÉE

Martine Bouffet VERGNIOL

02 51 54 95 61 / vendee@partage.asso.fr



marchés de Noël... Ils ont également organisé un forum de sensibilisation sur la situation des enfants en Union des Comores et ont participé aux « trois semaines de la solidarité internationale » organisées par l'OMRIJ (Office Municipal des Relations Internationales et des Jumelages de la Ville de Saint-Herblain).



PARTAGE RHÔNE-ALPES SAINT-ETIENNE

Les bénévoles de Saint-Etienne ont organisé de nombreuses ventes cette année : fromages, petits financiers, gâteaux, crêpes. Ils ont aussi mené plusieurs actions de sensibilisation : organisation d'une journée de rencontre et de réflexion sur le thème de l'eau, sensibilisation d'élèves de primaire et de collège à la solidarité internationale et aux droits de l'enfant.

PARTAGE VENDÉE

Pour célébrer le 25^e anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), les bénévoles de Partage Vendée ont organisé un forum intitulé « Destination Abidjan », portant sur les enjeux de l'éducation en Côte d'Ivoire et l'exemple de l'action menée par le MESAD, notre partenaire ivoirien ; pour cet évènement, Partage Vendée a obtenu le label du Défenseur des droits dédié à la célébration de cet anniversaire. De plus, l'association a participé à plusieurs évènements permettant de collecter des fonds : Course des Héros, Bourse aux jouets, vidéogrenier... ■



I - LE MODÈLE ECONOMIQUE

LES RESSOURCES

Les Ressources de Partage proviennent à près de 95 % de Dons privés (particuliers ou entreprises), qui garantissent à l'Association, une totale indépendance dans le choix de ses actions et de ses partenaires.

Elles sont composées :

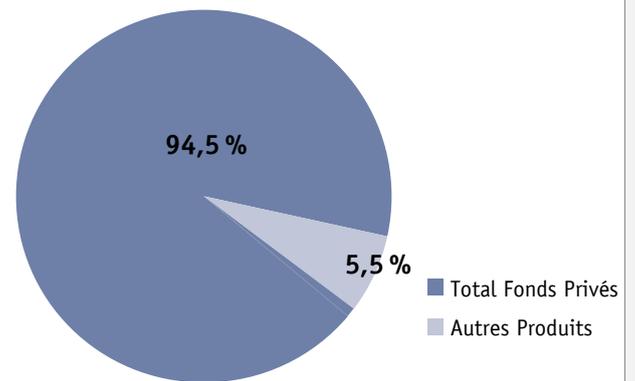
- des **Fonds Privés** (94,5 %) constitués :
 - des Produits de la Générosité du Public (Parrainages, Dons et Legs) représentant 86,1 %,
 - du Report des Ressources affectées issues de la générosité et non encore utilisées des exercices antérieurs, et d'autres Fonds Privés (Mécénat) représentant 13,9 % ;
- d'**Autres Produits** (5,5 %), constitués de ressources diverses affectées au fonctionnement, comme les cotisations, abonnements, ventes diverses, produits financiers et exceptionnels, reprise de provisions sur l'exercice.
- **Aucune Subvention** n'a été affectée à nos programmes, ou n'a financé l'exploitation.

Nous avons également bénéficié en 2014, grâce à notre réseau de bénévoles et de partenaires, de contributions volontaires en nature, que nous avons valorisées pour un total de 30 134 €.

LES EMPLOIS : NOS ACTIONS SUR LE TERRAIN

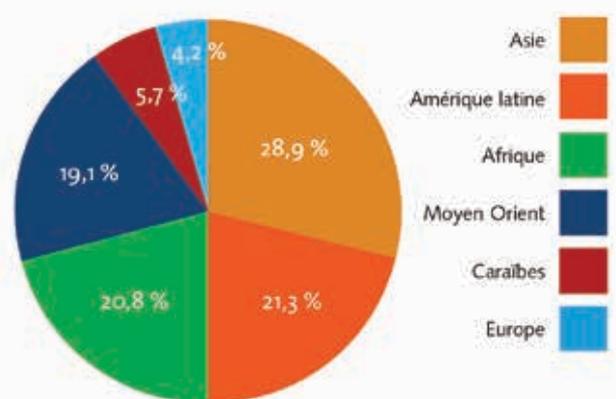
En 2014, Partage a soutenu 30 associations sur le terrain, avec lesquelles elle a signé des conventions de partenariat.

NATURE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE 2014



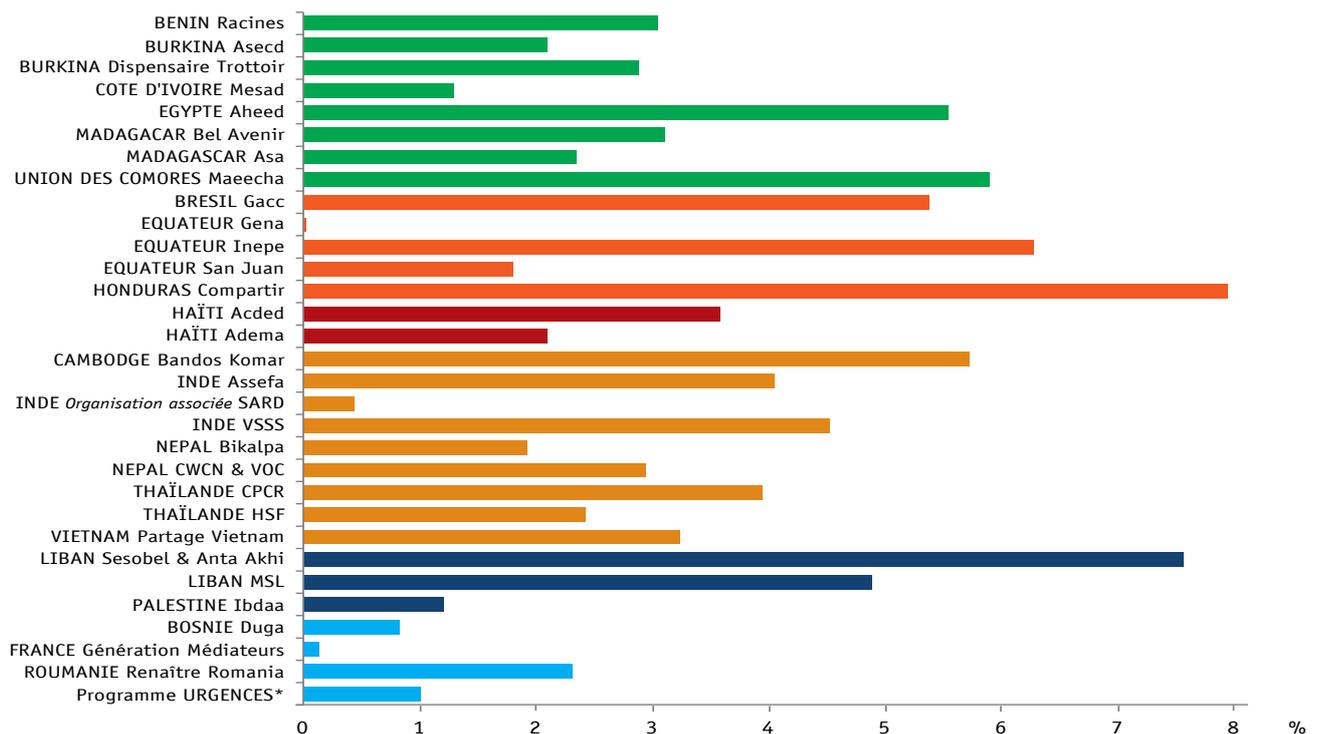
Source : C.E.R 2014

RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR RÉGION DU MONDE



Source : Tableau de suivi des fonds dédiés

RÉPARTITION DES UTILISATIONS PAR PROGRAMME



* Les Emplois du « Programme URGENCES » sont répartis sur les différentes régions du monde - Source : Tableau de suivi des fonds dédiés.

II - ANALYSE ET EXPLICATIONS DES CHIFFRES DE L'EXERCICE 2014

RESSOURCES

Les produits de la générosité du public se sont élevés à 7 102 342 € sur l'exercice. La part, toujours prépondérante (à hauteur de plus de 90 %) est assurée par le parrainage (6 558 183 €). Ces résultats traduisent une légère baisse de la générosité du public, inférieure à 2 %, par rapport à l'exercice 2013. Elle s'explique notamment par le succès croissant du parrainage d'action (dont le montant minimum est de 20 €) au détriment du parrainage nominatif (dont le montant minimum est de 30 €).

Nos Associations Affiliées, qui soutiennent nombre de nos partenaires, sont pour nous très précieuses: non seulement par les ressources qu'elles nous procurent (79 K€, soit 18 % des dons), mais surtout parce qu'elles marquent la présence effective de PARTAGE sur le territoire national.

Nous avons renforcé l'adhésion des membres de l'association. Les cotisations des adhérents s'élèvent à 68 314 € (contre 33 618 € en 2013).

Les premiers résultats de notre campagne de développement sur les legs sont encourageants, avec une progression de 103 % du montant des legs sur l'année.

EMPLOIS

Les emplois liés aux Missions Sociales se sont élevés à 5 307 026 €. Si les transferts assurés pour le financement des actions de nos partenaires ont connu une légère baisse de l'ordre de 56 000 €, les transferts totaux assurés par Partage sont en baisse de 400 000 €. Cette baisse s'explique par le concours de plusieurs facteurs :

- nous avons effectué en 2013 des transferts exceptionnels hors budget ;
- nous avons procédé à des désengagements auprès de partenaires qui n'ont pas été compensés par de nouveaux engagements à même hauteur, du fait que l'ouverture d'un nouveau programme au Mali a été différée pour des raisons de sécurité. Le lancement de ce nouveau programme, avec 2 associations pré identifiées, devait venir renforcer nos actions sur le terrain.

Cela a pour conséquence d'augmenter la valeur de nos fonds dédiés et par là même, mécaniquement, de diminuer notre ratio de mission sociale du CER qui s'établit à 74 %.

- Les charges de structure restent bien maîtrisées : + 1,77 %.
- Nous avons ajusté nos actions de recherche de fonds, ce qui entraîne pour cette année une baisse de ces charges de 7,10 %.

D'autre part, sur les 527 K€ autorisés par le Conseil d'Administration et à prélever sur la réserve sur 3 ans pour financer les actions du Plan d'Orientation Stratégique 2014-2016, 102,5 K€ ont été mobilisés en 2014.

Ce plan devrait porter ses fruits à fin 2016, en particulier pour développer nos actions de collecte de fonds, la fidélisation de nos parrains et marraines, le mécénat, la notoriété de PARTAGE par une communication plus visible avec l'aide de nos Associations Affiliées et ainsi accroître le soutien à nos partenaires sur le terrain.

L'exercice s'est soldé, après prise en compte des frais de collecte et de fonctionnement de l'association, par un résultat positif de 22 735 €, que nous avons, par décision de l'Assemblée Générale du 13 juin 2015, affecté intégralement à notre Réserve pour projet associatif.

Autres chiffres significatifs de l'exercice 2014

Le prêt de 150 000 €, consenti au titre de l'essaimage, à notre partenaire espagnol Comparte, a fait l'objet d'un abandon de créance en 2014. De ce fait, le poste Prêt Comparte d'un montant de 150 000 € qui figurait dans les Immobilisations Financières à l'actif du Bilan en 2013 a été porté à 0 € en 2014. De même, la provision pour risque de 150 000 € figurant au passif du Bilan en 2013, couvrant l'intégralité du prêt accordé à notre partenaire espagnol Comparte, a été intégralement reprise sur l'exercice 2014.

III - COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES (CER) 2014

EMPLOIS	Emplois de 2014 = Compte de Résultat (1)	Affectation par Emplois des Ressources Collectées auprès du public utilisées sur 2014 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2014 = Compte de Résultat (2)	Suivi des Ressources Collectées auprès du public et utilisées sur 2014 (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		583 603
1 - MISSIONS SOCIALES	5 307 026	5 307 026	I - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	7 102 342	7 102 342
1.1 - Réalisées en France :	71 769		1 - PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	7 102 342	
Actions réalisées directement	41 911		1.1 - Dons et Legs collectés :	7 102 342	
Versements à d'autres organismes agissant en France	10 055		Dons manuels Non Affectés	0	
Sensibilisation Grand Public	19 803		Dons manuels Affectés: Parrainages	6 558 183	
1.2 - Réalisées à l'Etranger :	5 235 257		Dons manuels Affectés: Dons	344 440	
Actions réalisées directement	598 545		Dons Apports Réseau Antennes Locales	79 401	
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	4 625 601		Legs et autres libéralités Non Affectés	0	
Développement Réseau International	11 111		Legs et autres libéralités Affectés	120 319	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 333 457	1 329 868	1.3 - Autres Produits liés à l'appel à la générosité du public	0	
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public :	1 291 085		2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	500	
Frais d'Appel de Dons et Parrainages	1 029 748		Mécénat d'Entreprises	500	
Frais de traitement des Dons et Parrainages	261 337		Parrainage d'Entreprise (Sponsoring)	0	
Frais d'appel et de traitement des Legs et autres Libéralités	0		3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	0	
2.2 - Frais de recherche des autres fonds privés	42 372		Subventions Affectées aux Programmes	0	
2.3 - Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0		Subventions d'exploitation	0	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT & AUTRES CHARGES	689 738	539 240	4 - AUTRES PRODUITS	299 157	
3.1 - Frais d'information et de communication	124 639		Abonnements Bulletins	23 950	
3.2 - Frais de Fonctionnement :	369 063		Cotisations	68 314	
Achats pour Revente et Variations de Stocks	477		Produits Divers d'Exploitation	1 200	
Services Extérieurs et Charges de Personnel	358 008		Participation Frais de Fonctionnement	316	
Impôts et taxes	10 578		Apports de la Réserve pour Projet Associatif	102 473	
Remboursement à la Réserve	0		Autres Produits Gestion Courante	39 778	
3.3 - Autres Charges :	196 036		Emprunt à la Réserve	0	
Frais Financiers	0		Produits Financiers	42 657	
Charges Exceptionnelles	150 002		Affectation Résultat de l'année précédente	1 310	
Dotations aux Amortissements	46 034		Produits Exceptionnels	10 452	
		7 175 755	Transferts de Charges	8 707	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	7 330 221		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	7 401 999	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	34 077		II - REPRISE DE PROVISIONS	182 786	
III - ENGAGEMENT À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	1 341 101		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON ENCORE UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	1 143 348	
Sur Dons Manuels Affectés	1 341 101		Report de Dons Manuels Affectés	1 143 348	
			IV - VARIATIONS DES FONDS DEDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC		-197 752
IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	22 735		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GÉNÉRAL	8 728 134		VI - TOTAL GÉNÉRAL	8 728 134	6 904 590
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		5 065			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		- 46 034			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		7 134 786	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		7 134 786
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		353 407
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions Sociales	16 405		Bénévolat	30 134	
Frais de Recherche de Fonds	8 883		Prestations en nature	0	
Frais de Fonctionnement	4 846		Dons en nature	0	
Total	30 134		Total	30 134	

Chiffres exprimés en euros.

1 - MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES

Les *colonnes 1* et *2* du CER constituent un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du Compte de Résultat.

Le total des ressources (*Colonne 2*) correspond au total des produits du compte de résultat et le total des emplois (*Colonne 1*) correspond au total de charges de ce même compte.

Les *colonnes 3* et *4* du CER ont pour objectif d'affecter par type d'emplois les ressources collectées auprès du public et utilisées sur l'exercice (*Colonne 3*), et de suivre la consommation des seules ressources issues de la générosité du public, y compris celles des exercices antérieurs (*Colonne 4*).

Nous attirons l'attention sur le fait qu'il peut y avoir discordance en ce qui concerne la comparaison des pourcentages calculés par rapport au total des emplois de la *colonne 1* et de la *colonne 3*.

En effet, les emplois de la *colonne 3* peuvent prendre en compte des données issues du bilan (Réserves, Fonds Dédiés, Investissement financés par la générosité du public...).

RÉPARTITION DES CHARGES :

RÈGLES D'AFFECTATION DES FRAIS AUX DIFFÉRENTES RUBRIQUES DU CER

La ventilation des emplois en trois rubriques principales ; « *Missions sociales* », « *Frais de Recherche de Fonds* » et « *Frais de Fonctionnement* » a été effectuée à partir des comptes de charges, en fonction de leur nature ou de leur destination.

De par leur nature, ont été directement affectées les dépenses suivantes :

- Les charges de conception et d'affranchissement du Reçu Fiscal figurent pour la totalité en *Frais de Traitement des Dons*, dans la rubrique « *Frais de Recherche de Fonds* » du CER.
- Les charges liées à nos publications ont été réparties comme suit : les bulletins des mois de mars, septembre et décembre figurent en *Missions Sociales*, le bulletin du mois de juin (qui intègre la synthèse du Rapport Annuel de l'année précédente) est affecté en *Frais d'information et de communication* qui figurent dans la rubrique « *Frais de Fonctionnement* ».
- Sont également directement affectées dans la rubrique « *Frais de Fonctionnement* » du CER, les dépenses suivantes : *Frais d'Assemblée Générale, de Conseil d'Administration, Charges de Personnel non affectées, Honoraires, Frais Bancaires non ventilés dans les sections Traitement des Dons et Suivi de Programmes, Cotisations versées, Impôts divers, Frais Financiers, Charges Exceptionnelles et Dotations aux Amortissements et aux Provisions*. Certaines charges regroupées par destination dans des sections analytiques, ont été affectées directement dans les rubriques du CER, suivant les recommandations du Comité de la Charte.
- La section analytique « *Suivi des Programmes* » est affectée à la rubrique « *Missions Sociales* » du CER.
- Les frais des sections « *Traitement des dons* » figurent dans la rubrique « *Frais de Recherche de Fonds* » du CER.

D'autres sections analytiques ont nécessité un retraitement et ont été affectées dans les rubriques du CER selon des clés de répartition validées par notre Expert-Comptable et notre Commissaire aux Comptes.

- Les frais de la section « *Suivi des Parrainages* » sont affectés pour 20 % en *Missions Sociales*, 60 % en *Frais de Recherche de Fonds*, et 20 % en *Frais de Fonctionnement*.
- La « *Communication* » est répartie pour 20 % dans la rubrique *Missions Sociales* et 80% en *Frais d'information et de communication* dans la rubrique « *Frais de Fonctionnement* » du CER.
- Les charges d'Administration sont réparties pour 20 %, 20 % et 60 % dans les rubriques : *Missions Sociales, Frais de Recherche de Fonds* et *Frais de Fonctionnement*.
- La « *Direction* », et les « *Services Généraux et Activités Annexes* » sont affectées pour 1/3 en *Missions Sociales*, 1/3 en *Frais de Recherche de Fonds* et 1/3 en *Frais de Fonctionnement*.

- L'Informatique est affectée pour 2/3 en *Frais de Recherche de Fonds* et 1/3 en *Frais de Fonctionnement*.
- Les « *Associations affiliées bénévoles* », ont été affectées de par leur objet social, 1/3 en *Missions Sociales*, 1/3 en *Frais de Recherche de Fonds* et 1/3 en *Frais de Fonctionnement*.

2 - ORIGINE DES RESSOURCES, MODES DE COLLECTE ET AFFECTATIONS DES DONS

LES PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC (*Colonne 2*) d'un total de 7 102 K€ sont constitués de vos Parrainages pour 92,3 %, de vos Dons pour 6 % et du montant des Legs pour 1,7 %. Ils proviennent de différents modes de collecte :

- **Les ressources de parrainage** d'un montant de 6 558 K€ correspondent à vos engagements de versements réguliers nous permettant de financer des projets visant à faire grandir dignement les enfants du monde. Elles sont affectées à nos programmes au travers de l'enfant ou de l'action parrainée.

- **Les Dons** pour un total de 424 K€ proviennent :

- d'Appels spécifiques auprès de nos Parrains et Donateurs par l'intermédiaire de nos publications trimestrielles et de l'envoi de notre Reçu Fiscal (36,46 %),

- de Dons Spontanés (61,12 %) qui intègrent également les apports (79 401 €) de notre réseau d'associations affiliées,

- de campagnes de recherche de nouveaux parrains avec différents moyens dont notre site Internet « Partage.org » qui dispose du paiement sécurisé (2,42 %).

Les Dons sont affectés aux programmes en fonction de la volonté des donateurs.

Si ceux-ci ne le précisent pas, les dons sont affectés par l'Association aux programmes dont les besoins sont les plus urgents, ou pour répondre à des événements qui peuvent survenir dans les pays où nous intervenons.

Ces Produits de la Générosité du Public nous ont permis de maintenir nos engagements auprès des programmes dont sont bénéficiaires les enfants.

- **Les Legs** ont représenté une ressource de 120 319 € sur l'exercice.

LES AUTRES FONDS PRIVÉS (0,5 K€) correspondent aux ressources de Mécénat d'entreprises, avec lesquelles nous avons des conventions de partenariat.

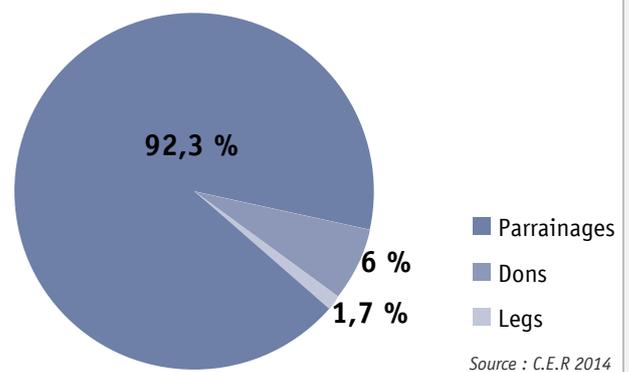
AUCUNE SUBVENTION n'a été affectée à nos programmes, ou n'a financé l'exploitation.

LES AUTRES PRODUITS (299 K€) correspondent aux abonnements, cotisations, ventes diverses, produits divers, financiers et exceptionnels de l'Association.

LE REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES ET NON ENCORE UTILISÉES correspond aux *Fonds Dédiés (Soldes de nos Programmes de l'exercice précédent)* qui obéissent au mécanisme de consommation (*Reprise sur l'exercice*) des ressources restant à utiliser en fonction de leur origine et de l'exercice de collecte. En 2014, ils apparaissent en ressources pour un montant de 1 143 K€.

Nous avons également bénéficié en 2013, grâce à notre réseau de bénévoles et de partenaires, de contributions volontaires en nature, que nous avons valorisées pour un total de 30 134 €.

PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC 2014



% Ressources collectées auprès du Public par rapport aux Ressources Totales de l'exercice : 81.37 %

(Ressources Collectées auprès du Public de la colonne 2 / VI – TOTAL GENERAL de la colonne 2)

AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC, UTILISÉES SUR 2014



3 - UTILISATION DES CATEGORIES DE FONDS

RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

Les Ressources collectées issues de la générosité du public (y compris celles collectées au cours des exercices antérieurs), qui figurent dans la *colonne 4*, ont été, au cours de l'exercice 2014, utilisées, dans les rubriques de la colonne 3, selon les pourcentages suivants (% de la rubrique/Total des 3 rubriques de la *colonne 3* du CER) :

- 5 307 K€ ont été utilisés en *Missions Sociales*, soit 74 %. La grande majorité des ressources collectées auprès du public est affectée au financement direct (transferts de fonds) de nos partenaires, qui mettent en place les actions au bénéfice des enfants, ainsi qu'au

suivi et audit de nos programmes.

Une petite partie (de l'ordre de 0,58 %) est affectée aux actions de sensibilisation en France et au développement du réseau international.

A noter : l'ouverture différée, pour des questions de sécurité, d'un nouveau programme au Mali a eu pour conséquence d'augmenter la valeur de nos fonds dédiés et par là même, mécaniquement, de diminuer notre ratio de mission sociale (74 %).

- 1 330 K€ ont été utilisés en *Frais de Recherche de Fonds*, qui intègrent les frais d'Appel à la Générosité du Public, le Traitement des Dons, le Suivi des Parrainages, mais également le coût (102,5 K€) des actions du Plan d'Orientation Stratégique mobilisés en 2014 pour développer nos ressources financières, soit un pourcentage total de 18,5 %.
- 539 K€ ont été affectés en *Frais de Fonctionnement et Autres Charges* (Information et Communication, Charges Financières et Exceptionnelles), soit 7,5 %.

FONDS DÉDIÉS

Le Report des Ressources Affectées et non encore utilisées, correspondant aux Fonds Dédiés (Soldes de nos Programmes de l'exercice précédent) d'un montant de 1 143 K€ est consommé en priorité sur l'exercice.

Le tableau de suivi des fonds dédiés prévu par le plan comptable figure dans l'Annexe aux Comptes Annuels (Voir Informations relatives au Bilan).

Les Engagements à réaliser sur les Ressources Affectées, correspondant à l'emploi des fonds affectés à nos programmes et non utilisés en fin d'exercice, d'un montant de 1 341 K€ à fin 2014, permettent d'inscrire l'engagement de l'association dans le poste Fonds Dédiés qui figure au passif de notre bilan.

RÉSULTAT

Le résultat de l'exercice 2013 d'un montant de 1 310 € a été intégralement affecté en 2014, par décision de l'Assemblée Générale du 14 juin 2014, à notre Programme Urgences.

UTILISATION OU MISES EN RÉSERVES

En 2014, la Réserve pour projet associatif a été utilisée à hauteur de 102 473 €, pour financer les actions du Plan d'Orientation Stratégique 2014 – 2016.

IV - BILAN 2014

ACTIF	Au 31.12.2014			Au 31.12 2013	PASSIF	Au 31.12 2014	Au 31.12 2013
	Brut	Amort./ Provis.	Net	Net		Montants	Montants
ACTIF IMMOBILISÉ					FONDS ASSOCIATIF		
Immobilisations Incorporelles & Corporelles					Fonds Propres		
Immeuble rue Vivenel	494 111	162 233	331 7877	341 760	Réserve Statutaire	2 000	2 000
Install., agenc. construction Vivenel	475 096	475 096	0	657	Résultat de l'exercice	22 735	1 310
Installations, agencements divers	51 723	46 975	4 748	7 400	SOUS-TOTAL	24 735	3 310
Matériel de bureau	3 253	3 253	0	0	Réserve pour Projets Associatifs	1 457 294	1 559 767
Matériel informatique	123 865	94 824	29 041	37 671	Fonds de Garantie Programmes		
Logiciels informatiques	379 975	370 336	9 638	28 572	Réserve pour Information et Recherche de Fonds		
Matériel audiovisuel	4 676	4 357	319	435	Fonds de Soutien		
Mobilier de bureau	58 342	56 213	2 128	2 394	SOUS-TOTAL	1 457 294	1 559 767
Immobilisation en cours	0		0	0	TOTAL I	1 482 029	1 563 078
SOUS-TOTAL	1 591 038	1 213 287	377 751	418 888	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Immobilisations Financières					Provision pour Risques & Charges	34 417	182 786
Prêt Comparte2				150 000	TOTAL II	34 417	182 786
Dépôts et cautionnements	45		45	45	FONDS DEDIÉS		
SOUS-TOTAL	45		45	150 045	Fonds Dédiés sur Dons Manuels	1 341 101	1 143 348
TOTAL I	1 591 083	1 213 287	377 796	568 933	TOTAL III	1 341 101	1 143 348
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks & en-cours					Dettes Fournisseurs & Comptes rattachés		
Stocks	9 623		9 623	10 100	Fournisseurs Crédoiteurs & Factures Non Parvenues	127 324	148 758
Créances					SOUS-TOTAL	127 324	148 758
Fournisseurs débiteurs	5 969		5 969	3 066	Dettes Fiscales & Sociales		
Avance personnel	2 700		2 700	2 200	Personnel	73 472	81 502
Autres débiteurs	12 728		12 728	10 576	Organismes sociaux	108 931	101 431
SOUS-TOTAL	21 397		21 397	15 842	Etat Charges à payer	19 833	23 752
Disponibilités					SOUS-TOTAL	202 235	206 685
Placements	2 256 964		2 256 964	2 223 687	Créditeurs Divers	212	1 138
Banques	311 905		311 905	268 228	SOUS-TOTAL	212	1 138
C.C.P.	165		165	165	Régularisations		
Caisses	304		304	3 899	Transferts à effectuer	74 811	99 404
SOUS-TOTAL	2 569 338		2 569 338	2 495 979	Parrainages et Subventions Reçus d'avance	105 390	113 679
Régularisations					SOUS-TOTAL	180 201	213 083
Produits à recevoir	2 223		2 223	2 191	TOTAL IV	509 973	569 664
Charges constatées d'avance	9 772		9 772	10 814	TOTAL GÉNÉRAL	3 367 520	3 458 876
Transferts d'avance	377 370		377 370	355 018			
SOUS-TOTAL	389 366		389 366	368 022			
TOTAL II	2 989 724		2 989 724	2 889 943			
TOTAL GÉNÉRAL	4 580 807	1213287	3 367 520	3 458 876			

Chiffres exprimés en euros.

COMMENTAIRES SUR LE BILAN 2014

1- ACTIF

L'Actif Immobilisé d'un total de 377 796 €, est composé :

- des Immobilisations corporelles et incorporelles, pour 377 751 €,
- et des Immobilisations Financières au travers d'un dépôt et cautionnement, pour 45 €.

A noter que le prêt de 150 000 €, consenti au titre de l'essaimage, à notre partenaire espagnol Comparte, qui figurait dans cette rubrique fin 2013, a fait l'objet d'un abandon de créance en 2014.

L'Actif Circulant de 2 989 724 K€ est constitué :

- de créances diverses pour 420 386 €,
- des disponibilités de l'Association, comprenant les soldes de nos comptes Banques et Caisse pour un total de 312 374 €,
- d'un montant de placements d'un total de 2 256 964 € au 31/12/2014, souscrits pour rémunérer les excédents de trésorerie de l'association, les Fonds Associatifs n'ayant pas un degré immédiat de disponibilité et le Résultat de l'exercice non encore affecté.

2 - PASSIF

Les Fonds Associatifs de PARTAGE sont composés :

- des Fonds Propres de l'Association pour 24 735 €, comprenant une Réserve Statutaire de 2 000 € et le Résultat de l'exercice d'un montant de 22 735 € en instance d'affectation,
- de la Réserve pour projet associatif d'un montant de 1 457 294 €.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE RÉSERVES

Objectifs

La Réserve pour projet associatif a pour objectifs :

- d'assurer en cas de difficultés de fonctionnement ou de trésorerie, les engagements pris par l'association auprès de ses partenaires pour le maintien de nos actions auprès des enfants bénéficiaires des programmes,
- de pouvoir entreprendre des actions avant d'avoir encaissé l'intégralité des fonds nécessaires à leur réalisation,
- de pouvoir faire face à des besoins imprévus,
- de lancer si nécessaire une campagne de collecte et/ou de communication, afin de contribuer à la pérennité de la mission de Partage.

Origine

La Réserve pour projet associatif provient de la fusion adoptée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 décembre 2013, des réserves Fonds de Garantie des Programmes, Réserve pour information et Recherche de Fonds, et Fonds de Soutien aux Programmes.

Ces réserves historiques étaient elles-mêmes constituées principalement de résultats antérieurs, de ressources collectées issues d'exercices antérieures, et d'un fonds de Dotation Legs.

Durée d'autonomie

Le niveau actuel de la Réserve pour projet associatif au 31/12/2014, assure la pérennité de l'association, notamment en permettant de couvrir pratiquement 4 mois de transferts de fonds à l'ensemble de nos programmes.

Les provisions pour risques et charges correspondent à une provision de 34 417 € constituée pour assurer l'obligation d'engagement de retraite du personnel salarié.

Les Engagements à réaliser sur les Ressources Affectées de 1 341 101 € enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers ou à l'initiative de l'organisation, à des projets définis préalablement (Fonds Dédiés aux Programmes) et qui n'a pu être encore utilisée conformément à l'engagement pris par l'Association.

Les Dettes (Fournisseurs, Sociales, Fiscales, Diverses Régularisations) représentent 509 973 €.

V - INFORMATIONS CLÉS

INFORMATIONS	2013	2014
Effectif salariés (ETP) au 31/12	20,83	22,13
Effectif Bénévoles	500	500
Montant moyen annuel brut global des 5 rémunérations totales les + élevées	50 531 €	49 775 €
Rémunération Totale des Membres du C.A	0	0

TRANSPARENCE

Les comptes annuels de l'association sont contrôlés chaque année par un expert-comptable indépendant. Conformément à nos statuts, un Commissaire aux comptes, désigné par l'Assemblée Générale des adhérents, procède à un audit des comptes annuels de l'association qui donne lieu à un rapport certifiant la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes de l'exercice.

Partage est agréée par le Comité de la Charte du don en confiance, un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public (www.comitecharte.org). Suite aux contrôles effectués, le Comité de la Charte a, en date du 28 février 2013, renouvelé son agrément à Partage pour 3 ans.

Par ailleurs, la Cour des comptes dans le cadre des dispositions du code des juridictions financières, peut à tout moment contrôler la gestion de l'association et l'usage fait des fonds collectés auprès du public.

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association « PARTAGE » tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I -- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

16, rue du Grillon - 77240 - Vers Saint Denis
 Tél. : 01 39 93 24 55 - Fax : 01 39 93 80 59 - e-mail: cocetta@wanadoo.fr
 SIRET 325 906 147 00062 - APE 6920 Z
 Membre d'une Association Agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté

2/3

II. – JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relative à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III. – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Vert Saint Denis
Le 20 mai 2015




M. COCETTA Michel
Commissaire aux Comptes

16, rue du Grillon - 77240 - Vert Saint Denis
Tél : 01 39 93 24 55 - Fax : 01 39 93 80 59 - e-mail: cocchetta@wanadoo.fr
SIRET 325 906 147 00062 - APE 6920 Z
Membre d'une Association Agréée. le règlement des honoraires par chèque est accepté

**DÉPARTEMENT
SUIVI DES PROGRAMMES**

Accompagner nos partenaires dans la réalisation de leur travail auprès des enfants grâce à une connaissance accrue du contexte et du travail de développement.

Responsable du dpt & suivi du programme Cambodge : Cécile HÉRY

Responsables du suivi des programmes :

Charlotte BOURRAT (*remplacement de Marie Benketaf*)
Bosnie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Egypte, France, Liban, Roumanie.

José BOFF
Inde, Népal, Thaïlande, Vietnam

Daphné MOTTE
Bénin, Comores, Madagascar
& Chargée de développement réseau-capitalisation

Julie SATURNÉ
Brésil, Equateur, Haïti, Honduras, Palestine

**DÉPARTEMENT
ADMINISTRATION & FINANCES**

Assurer le traitement des dons et parrainages, les envois de fonds sur le terrain, le suivi budgétaire, le contrôle de gestion et la maîtrise des frais de fonctionnement de l'association, avec rigueur et transparence.

Responsable du dpt : Gilles DESJARDINS

Responsable informatique : **Seamus BROWNE**

Comptable : **Thierry COPIN**

Assistante encaissements : **Catherine ENGELEN**

Gestionnaire paie et personnel : **Sylvie CANADAS**
(remplacement de *Périne Houllier*)

Assistante comptable, encaissements :
Dominique GRANDON

**DÉPARTEMENT
PARRAINS & DONATEURS**

Assurer la relation avec les parrains et donateurs. Garantir leur lien avec les enfants et les projets soutenus.

Responsable du dpt : Claudine PARAIRE

Chargée de relations Parrains et Donateurs :

Julia COLE
Bosnie, Egypte, Inde (Assefa), Népal, Thaïlande

Nathalie LEMAÎTRE
Cambodge, Equateur (INEPE), Inde (VSSS), Liban, Madagascar (ASA), Roumanie

Hélène MAHIEUS
Brésil, Côte d'Ivoire, Equateur (San Juan), France, Honduras, Vietnam

Anne-Elise PORCHERON
Bénin, Burkina Faso, Comores, Haïti, Madagascar (Bel Avenir), Palestine

**DÉPARTEMENT COLLECTE DE FONDS,
COMMUNICATION & RÉSEAU BÉNÉVOLE**

Sensibiliser, tenir informé de l'usage qui est fait des parrainages et des dons, animer et accompagner les antennes locales.

Responsable du dpt & chargée de marketing :
Jennifer DUQUESNE

Responsable Mécénat & partenariat d'entreprise :
Johanna LEGRU

Chargée de communication : **Valérie LECOUTEY**

Chargée du développement du réseau bénévole :
Anne-Laure NARCY

Assistante communication : **Sylvie SUPIOT**

Laura VAST
Attachée de direction
Chargée des legs, donations et assurances-vie

Erik JORGENSEN
Directeur

Pascal PONTY
Président

Bureau

Conseil d'Administration

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE





40, rue Vivenel - B.P. 70311
60203 COMPIEGNE cedex - FRANCE

Tél. 03 44 20 92 92
Fax 03 44 20 94 95

E-mail : info@partage.org

www.facebook.com/associationpartage
www.youtube.com/partagefrance